



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

12^e Année — 1923

N^os 3-4

LIÈGE

Imprimerie H. Vaillant-Carmanne
Place St-Michel, 4

SOMMAIRE

J. FELLER. **L'évolution de la géographie linguistique.**

J. HAUST. **Notes d'étymologie wallonne.**

J. H. **Livres et Revues.**

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications.*

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *quatre francs* au trésorier, M. Ch. STEENEBRUGGEN, 40, r. Haute-Wez, Grivegnée (chèques postaux, n° 102927).

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants, de nos membres affiliés ou protecteurs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les douze premières années de ce *Bulletin* (1906-1923), sont en vente au prix de 48 francs. Chaque année séparément : 5 francs.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat.

Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat: rue Fond-Pirette, 75, Liège

BULLETIN

DU

Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société de Littérature wallonne

12^e année — 1923

N^os 3-4

L'évolution de la Géographie linguistique⁽¹⁾

Vous avez vu l'autre jour des feuilles de l'*Atlas linguistique de la France* ; nous avons cité le livre que M. Dauzat vient de consacrer à la *Géographie linguistique* : vous m'avez alors demandé avec étonnement ce que pouvait bien être cette géographie. Si vous n'êtes pas encore documentés sur cette importante question, c'est que vous aviez d'abord à étudier les généralités de la philologie. On ne commence point l'enseignement littéraire par l'histoire de la littérature, ni l'enseignement linguistique par l'histoire de la philologie ; il faut bien se meubler d'abord de principes et de notions théoriques. Mais je vous crois assez mûrs pour que j'essaie de satisfaire votre curiosité.

La Géographie linguistique est une science née à peu près avec notre siècle. Elle n'est pas, comme vous l'avez cru peut-être à l'étiquette, une branche de la géographie. Il y a, par exemple, une *géographie botanique*, qui décrit l'aspect des continents ou de quelque zone au point de vue de la distribution

(1) Conférence donnée à des étudiants de l'Université de Liège.

DON ALBERT MAQUET

SLW

des forêts, des essences importantes, des familles de plantes, qui, par leur abondance et leur qualité, donnent à chaque région une physionomie particulière. Au contraire, la *botanique géographique* reste un chapitre de la botanique, traitant de la répartition des familles, genres et espèces sur le globe. Si l'objet est identique, le rapport est inverse. De même donc, il pourrait y avoir une *géographie linguistique* et une *linguistique géographique*. La première serait un chapitre de géographie, décrivant le monde ou une de ses parties au point de vue des espèces et variétés du langage ; la seconde serait une branche de la philologie, étudiant les langues, les dialectes, les mots, les expressions, les sons, les suffixes, dans leurs variations, leur dissémination et répartition à travers le monde ou à travers quelque région.

Mais tout nom nouveau est le fils naturel des circonstances : ce fut donc sous le nom impropre de « Géographie linguistique » que fut inaugurée cette branche nouvelle de la philologie, qui, depuis environ seize ans, sous la bannière de M. Gilliéron, a critiqué, combattu, produit des œuvres, fait des découvertes, et qui, après les fanfares du début, a évolué à son tour et se résorbe peu à peu dans la grande philologie, si du moins nous interprétons bien cet ouvrage récent d'un de ses adeptes, M. Albert Dauzat⁽¹⁾. Vous désirez des détails ?... C'est m'embarquer dans une longue conférence, qui peut-être ne sera guère de votre goût.

I

Cette science est née de l'étude des dialectes et, spécialement, des difficultés que l'on ressentait à bien organiser cette étude des dialectes.

Les dialectes, à la vérité, on avait commencé à les mettre en glossaires dès le XVIII^e siècle. Sous l'Empire, la *Société*

⁽¹⁾ *La géographie linguistique*. Paris, Flammarion, 1922.

des *Antiquaires de France* s'était occupée de recueillir des échantillons de tous les patois en faisant traduire dans chacun la *Parabole de l'Enfant prodigue*. C'était déjà faire acte de Géographie linguistique ; mais la philologie n'était pas assez avancée alors pour tirer grand profit de cet avant-coureur de l'Atlas dialectal. De même, lorsque Schnakenburg, en 1840, publie son *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*, il se propose un but littéraire plutôt que scientifique, comme le montre bien sa préface ; il ne songe guère à la nécessité de combler les intervalles entre les langues littéraires pour expliquer plus profondément celles-ci.

Engagés comme vous l'êtes dans les questions primordiales de la philologie indo-européenne, puis, en restreignant le cercle, dans celles de la philologie romane, vous avez eu assez à faire jusqu'ici de distinguer les caractères communs et les caractères différentiels des langues de l'Europe d'abord, ensuite des cinq ou six langues issues du latin. Mais une étude plus pénétrante des origines vous montrera combien les langues ont agi l'une sur l'autre, emprunté l'une à l'autre, et que les langues principales, que vous seriez tentés d'appeler nobles, doivent beaucoup à leurs humbles voisines, les langues populaires ou dialectes provinciaux. Mais la science a procédé comme vous. Elle n'a reconnu d'abord que des ressemblances générales, elle n'a comparé que des langues nationales, elle n'est arrivée que depuis peu et graduellement à faire entrer les patois dans son cercle d'observation. Ainsi Diez s'occupe fort peu des patois dans sa grammaire des langues romanes ; cependant il recueillait avec amour les termes dialectaux, et déjà, dans son dictionnaire étymologique, il fait occasionnellement appel aux dialectes. Littré cite des formes bourguignonnes, picardes, wallonnes, provençales, etc., pour étayer ses suggestions étymologiques. Plus tard, la grammaire des langues romanes de Meyer-Lübke fait la place beaucoup plus large

aux patois dans ses explications : on peut dire qu'il les a utilisés dans la mesure où on les connaissait alors. On s'était aperçu enfin que les langues nationales foisonnent de mots, de formes et de tours qui proviennent des patois sous-jacents, et que, pour en retracer l'histoire de façon moins superficielle, il fallait étudier mieux les relations entre langues et dialectes. Il restait un dernier pas à faire : supprimer ce classement en langues aristocratiques, dignes d'études approfondies, et langues populaires, négligeables. Et le programme alors se transforme d'autant : il revient à étudier pour eux-mêmes ces dialectes, qui ont régné seuls jadis, qui ont produit la langue officielle comme l'églantine a produit la rose, et qui sont restés doués d'une vie moins artificielle que les langues littéraires ; à observer, dans le passé, dans le présent, les influences réciproques des dialectes régionaux sur les langues nationales et des langues nationales sur ces dialectes.

Mais cette étude, pour le philologue qui prétend embrasser dans son cercle d'observation toutes les langues romanes, c'était tout un monde, et un monde presque inconnu. Comment l'organiser ? On aurait désiré ne pas y consacrer trop de temps, se réservant pour les grandes questions, pour les littératures et l'histoire des idées ! Les maîtres mêmes de la science ne peuvent avoir, au début d'un mouvement, les vues nettes qu'on n'acquiert que peu à peu à force d'expériences. Les eussent-ils, ils ne peuvent pas les imposer d'emblée ni par contrainte : ils n'ont d'action sur les travailleurs autour d'eux que par l'enseignement oral et par leurs écrits. Il n'est donc pas étonnant que, dans cette partie de la philologie, le travail ait commencé par des essais d'orientation. La consigne fut d'étudier davantage les dialectes, simplement, et il est naturel que l'on débuta par reconnaître et constituer des *unités* dialectales.

Vers 1870, après les premiers travaux, à l'époque où parurent les *Saggi ladini* d'Ascoli et Cornu, la question de l'unité

dialectale fut posée et discutée avec passion par Ascoli et Paul Meyer. Les deux maîtres de la philologie romane en France, Gaston Paris et Paul Meyer, décidèrent contre Ascoli qu'il n'y a point de dialectes. D'après eux, aucun des caractères donnés comme différentiels n'a exactement la même limite que les autres ; il n'y avait que des traits linguistiques entrant respectivement dans des combinaisons diverses ; par conséquent, il ne servait à rien de constituer une unité dialectale d'après un certain nombre de ces limites non superposables, et tout le travail dépensé à constituer des dialectes était perdu.

Ces formules désormais célèbres, nous pouvons aujourd'hui les ramener à leur véritable valeur. Elles signifient simplement qu'on se faisait du faisceau des limites dialectales une conception trop régulière et pour ainsi dire linéaire, au lieu de les voir en treillis délimitant une marche ou zone d'interpénétration. C'est cette conception linéaire que les deux savants niaient ; ils n'en prévoyaient pas d'autre à ce moment. Quant au travail même, c'était exagéré aussi de le déclarer perdu : n'était-ce pas ce travail qui avait servi aux deux auteurs à échafauder leur système ? Et d'ailleurs, aucun travail sérieux n'est perdu, même s'il conduit à d'autres résultats que les résultats préconçus, pas même celui qui conclut à nier l'existence des dialectes ! Si l'alchimie n'a pas produit de l'or, elle a créé la chimie. Au reste, ces exagérations passagères n'empêchèrent pas Gaston Paris lui-même, en 1881, d'introduire les patois à l'Ecole pratique des hautes études et, vingt ans plus tard, de provoquer la création d'un laboratoire phonétique au Collège de France.

Vous le voyez, la science ne marche point d'un pas plus assuré que toute autre activité humaine. C'est que la science est une abstraction et que ce sont les savants qui marchent. Or, bien qu'ils possèdent en général plus d'étendue d'esprit que le vulgaire, ils n'embrassent, eux aussi, un ensemble d'idées que par réaction et opposition à un autre ensemble

d'idées, ou encore par imitation du mouvement qui se produit dans quelque domaine voisin. Il faut ajouter aussi que les questions scientifiques sont solidaires : l'une ne peut être posée, encore moins résolue, avant que telle autre ait reçu une solution. Pour rentrer dans le domaine de la linguistique, toutes ces questions de l'individualité, de la vie et de l'importance des dialectes, et l'organisation même des recherches, dépendaient du progrès de la grammaire comparative. Les savants de la seconde moitié du XIX^e siècle, fondateurs de la grammaire dite comparée et néo-grammairiens, avaient réagi par leurs études du latin vulgaire, des inscriptions, des vieux dialectes italiques, des langues romanes à toutes les époques, contre le vague superficiel qui régnait avant eux dans l'explication des phénomènes du langage. Ils avaient formulé des principes et des lois. Ils avaient posé les grands problèmes chronologiques et géographiques, je veux dire de filiation dans le temps et dans l'espace. Désormais l'ère des études de nos patois pouvait s'ouvrir. Un nouvel ordre de préoccupations s'introduisait dans la philologie. Ne comprenez pas que ce fut un nouveau champ à cultiver à côté de l'ancien ; c'est toujours l'ancien champ, cultivé plus profondément avec des procédés plus nombreux. Quand on a créé une classification des animaux par l'étude des caractères anatomiques les plus saillants, si on soumet ensuite chaque espèce à un examen physiologique approfondi, on ne fait que continuer le travail d'analyse. N'envisagez donc jamais une activité nouvelle de la science comme détruisant le travail antérieur : elle rectifie, elle estompe, elle augmente le trésor d'observations et de faits, elle consolide les parties faibles d'un édifice, elle ne le renverse pas !

Les progrès de la dialectologie sont intimement liés aux principes posés vers 1880 par les néo-grammairiens. Ceux-ci corrigèrent l'ancien concept de *règle* conservé par Madvig, Bopp et Diez. Leskien, puis Brugmann et Osthoff dégagent le concept de *loi* linguistique, que les travaux analytiques

de leurs devanciers avaient fait mûrir. C'était un immense progrès, car c'était l'étude de la vie ou état dynamique du langage substitué à la description d'un état statique arrêté artificiellement. Sans cette conception plus réaliste des phénomènes, quel intérêt y aurait-il eu à s'encombrer de connaissances dialectales ? La *règle* de l'ancienne grammaire était conçue en dehors du temps et de l'évolution des phénomènes. Elle décrivait la langue soit comme immuable, soit comme figée en une pose photographique, de la même façon que l'ancienne logique décrivait les facultés mentales sans égard ni à la genèse des phénomènes, ni à leurs rapports, ni à leurs incessantes fluctuations. C'est ce qui rend si désagréable à un linguiste, par exemple, la belle grammaire latine de Madvig, admirable analyse descriptive du latin classique immobilisé. Comme elle réunit les formes concordantes, elle enregistre à côté les formes dissidentes qui lui semblent désobéir à sa règle. Elle s'occupe moins de la genèse des phénomènes que de correction et de purisme. Ceci soit dit pour situer historiquement l'ancienne grammaire et non pour la dénigrer. Tout essai d'organisation des connaissances se pose d'abord un but pratique, il cherche l'utilité plus que la causalité ; et, d'autre part, on essaie toujours, en tout objet, de saisir d'abord le permanent et le stable, parce que le mouvement de la vie empêche de fixer les détails de la forme, comme la rotation rapide d'une roue empêche d'en compter les rayons. C'est seulement quand une science a bien déterminé les formes, les substances, les attributs durables qu'elle s'avise de substituer à l'étude de l'*être*, qui n'est qu'un point, celle du *devenir*, qui est la spirale d'une évolution indéfinie. A la différence de la règle, la loi linguistique essaie donc d'exprimer les identités de mouvement qui se laissent découvrir dans la marche des phénomènes. Les lois constatent des unités d'évolution. Il en résulte évidemment, à ce point de vue, qu'elles n'ont pas d'exceptions : les prétendues exceptions rentrent simplement

dans d'autres lois qui croisent les premières et en neutralisent l'effet. A-t-on reproché pourtant aux néo-grammairiens leur fameuse *Ausnamlosigkeit*? Les a-t-on accusés d'emprisonner la linguistique dans des formules rigides ! M. Dauzat se fait encore au début de son livre l'écho de ces accusations, bien que plus loin il reconnaîsse la solidité des mêmes principes.

On leur a fait un autre reproche, qu'il faut acter au point de vue de la dialectologie. Comme la plupart des phénomènes du langage se produisent inconsciemment, les néo-grammairiens ont insisté sur ce caractère de nécessité et d'inconscience ; on a réclamé (Whitney, Bréal) en faveur des phénomènes qui impliquent la volonté consciente et le choix. Bréal, dans la préface de la *Sémantique*, veut que ce soient ces phénomènes qu'on étudie de préférence, comme un exercice de psychologie. Ces différences de doctrine et de but eurent leur retentissement sur les méthodes : elles orientèrent les esprits vers des causes psychologiques ou vers des causes physiologiques ; elles firent dédaigner ou rechercher les infiniment petits de la phonétique et les enquêtes dans la forêt vierge des dialectes. Toutefois la tendance dominante de la philologie resta bien de considérer la plupart des phénomènes comme instinctifs ou subconscients, comme nés dans le peuple, qui parle sans ratiociner sur le langage ; par conséquent, de considérer le fond même des langues savantes comme étant d'origine essentiellement populaire, et les dialectes enfin comme un humus nutritif et grouillant qui alimente les langues littéraires et qui s'en nourrit à son tour, ou bien encore comme cette substance grise du cerveau, réservoir de mouvement, qui de proche en proche actionne les fibrilles extrêmes des nerfs. Ainsi la dialectologie sortit sauve et grandie de ces controverses.

Mais le fond dialectal, en comparaison de la langue littéraire, est un océan infini de faits. La difficulté restait d'en organiser l'exploration. Sur ce point l'accord cessait entre

les savants. C'est que ni le but ni l'objet ne sont les mêmes pour tous.

Tel amateur, qui a le goût de l'archéologie et du folklore local, peut entreprendre l'étude de son dialecte pour le seul plaisir de goûter la saveur des expressions et le pittoresque des mots. Sa matière est *tout* le dialecte. Il peut s'étendre sur les plus menus faits, décrire à loisir, admirer, s'attarder, au lieu de procéder par lois, exemples, brèves comparaisons, démonstrations précises. Evidemment, le travail de cet amateur passionné, s'il est exécuté avec science et conscience, est hautement utile. Que ne possède-t-on des grammaires, des lexiques, des anthologies de cette nature pour chacun des dialectes ? Mais le point de vue du romaniste ne coïncide pas avec celui des folkloristes du langage. Pour celui-ci, qui embrasse une large étendue du domaine philologique, langues et littératures à la fois, la dialectologie demeure un moyen. Quel est son idéal, égoïste comme tout idéal ? Posséder, pour l'utiliser dans le cercle plus grand de ses études, *ce qu'il faut savoir* de cette vie grouillante des dialectes. Mais que faut-il savoir ? qu'est-ce qui est précieux et qu'est-ce qui est négligeable ? Les lexiques provinciaux, les recueils de textes locaux sont des mines de renseignements, mais toujours insuffisantes par certains côtés, superfétatoires par d'autres ; et souvent combien peu maniables ! et combien dangereuses à exploiter pour quiconque est étranger au dialecte et ne sait pas deviner à moitié ! Faire recommencer le travail sur de nouvelles bases par des élèves sûrs et bien stylés, c'était un idéal dont la réalisation aurait exigé l'effort de plusieurs générations. Il semblait d'ailleurs impossible d'enfermer toute la vie des dialectes en vastes encyclopédies. Seul le système des réductions et des synthèses devait sembler praticable. Mais qui aurait qualité pour composer ces synthèses ? Il aurait fallu aux grands romanistes une centaine de disciples fervents, dressés par eux, travaillant de conserve, faisant

abnégation de toute autre visée scientifique, d'accord quant au but, à la matière, aux méthodes, et à la nécessité de réaliser l'œuvre à bref délai. Ces conditions étaient irréalisables. Il fallait bien se contenter de pousser des travailleurs compétents à l'exploration de leur dialecte et, comme cette étude n'intéresse pas uniquement la philologie, leur jeter pour le reste la bride sur le cou.

En 1887, une *Revue des patois gallo-romans* fut fondée, sous la direction de MM. Gilliéron et Rousselot, élèves de Gaston Paris, à qui ils dédièrent leur revue. On y préconisa le système de monographies linguistiques par canton, par village, sous forme de lexiques, d'études phonétiques, de textes orthographiés d'après un système uniforme. La Revue fit une place au *lexique Saint-Polois* de Ed. Edmont, à la *phonétique du patois de Bourberain* d'E. Rabiet, au *parler de Puybarraud* de l'abbé Fourgeaud, au *patois de Cellefrouin* de l'abbé Rousselot, à des études variées des deux fondateurs. Le sixième et dernier fascicule parut en 1893.

A cette date, il n'était pas encore question de Géographie linguistique. Certes, maint philologue avait, par besoin de clarté, projeté sur une carte des données phonétiques : la Revue précitée en contient un bon nombre. Depuis 1880 et sans doute avant, maints savants avait présenté ainsi des tableaux de phénomènes observés dans une région déterminée. L'ouvrage de M. Dauzat (p. 15-17) énumère même des tentatives d'atlas phonétiques. Mais personne encore n'avait imaginé de fonder sur l'emploi de cet instrument nouveau, l'atlas, une méthode nouvelle. Même lorsque M. Gilliéron conçut le vaste projet de publier un *Atlas phonétique de la France*, son but n'était pas de bousculer les méthodes, mais simplement d'offrir aux romanistes, tout d'un coup, par un grand effort, le principal de ce qu'ils pouvaient désirer des dialectes de France.

Cet atlas monumental coûta quinze ans de travail.

L'enquête, faite par Ed. Edmont, dura de 1897 à 1901. La publication, assumée par M. Gilliéron, fut achevée en 1912. C'est en présence de ces cartes phonétiques que M. Gilliéron conçut l'idée d'une étude nouvelle des patois sur un plan nouveau. Par sa disposition même, la carte suggérait l'examen de chaque mot à travers tout le pays au lieu de l'étude habituelle d'une série ou de tout un vocabulaire en un seul point.

Ainsi, depuis une vingtaine d'années M. Gilliéron et ses élèves ont travaillé d'après un plan de recherches qui a reçu le nom, aujourd'hui consacré, de « Géographie linguistique ». Nous ne pousserons pas l'exagération jusqu'à dire que le nouveau prodéce a produit une « révolution ». M. Dauzat note (p. 23), avec un regret patriotique, le fait que « en France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, M. Gilliéron fut longtemps ignoré », que ses disciples même, « par crainte des faux pas et des critiques du maître, ont hésité à s'engager sur la voie si brillamment ouverte... » ; mais, à l'étranger, « ce fut un véritable engouement ». Que le succès ait été tardif ou partiel, il est certain que l'auteur de l'Atlas a introduit un ordre de recherches original, dont il vaut la peine de délimiter la place dans l'ensemble de la philologie romane.

II

M. Dauzat nous montre d'abord M. Gilliéron au lac de Bienna, méditant sur les phénomènes nouveaux que lui révélaient ses cartes : voyages des mots, rencontres d'homonymes et adoptions de termes différents, phénomènes pathologiques du langage et remèdes appropriés, rôle à la fois destructeur et protecteur du français par rapport aux patois. Puis il nous résume ainsi le but que l'auteur assignait à la nouvelle méthode : reconstituer l'histoire des mots, des flexions, des groupements syntaxiques, d'après la répartition des formes et des types actuels ; retrouver, dit une autre formule, les lois qui ont

présidé aux transformations des mots, à leurs groupements, à leurs voyages, à la vie et à la lutte des mots. « La Géographie linguistique vient briser les nouvelles cloisons » (celles de l'étude dialectale fragmentée) « en montrant que les patois sont tous solidaires, en faisant réapparaître les grands et les petits courants, qui, à toutes les époques de l'histoire, ont traversé la France en sens divers » (p. 28). Enfin, si vous voulez une appréciation globale des résultats, M. Dauzat vous dira que « depuis une quinzaine d'années, la Géographie linguistique a complètement renouvelé l'étude du langage dans ses méthodes et dans ses concepts ». Tel est le jugement d'un disciple.

Certes, les philologues avaient déjà entamé ce programme, et c'est pourquoi peut-être ils ne s'émuirent pas. Rechercher l'étymologie d'un mot ou son histoire, c'est s'occuper de la vie des mots, c'est comparer nécessairement des formes à travers les temps et dans un groupe de provinces ou de pays. H. Schuchardt disait déjà en 1874 dans la *Romania* (t. III, 1-30) que rien ne contribuerait plus au progrès des études linguistiques que d'étudier soit un dialecte bien déterminé, autant que possible celui d'un seul endroit, soit un *phénomène isolé, dans ses conditions variées, à travers tous les dialectes*. Mais Schuchardt acceptait sans intransigeance diverses modalités d'études : ici, au contraire, pour la première fois, une variété d'étude philologique tendait à absorber toute la philologie. Par la possession d'un instrument nouveau et puissant, l'Atlas, la Géographie linguistique est devenue une *école*.

Qui dit école, dit orientation vers un but et choix des moyens, partant synergie des efforts, ce qui est excellent, et d'autre part exclusivisme, ce qui paralyse les efforts en d'autres sens. Une forte personnalité tire d'un procédé d'investigation des résultats marquants ; des apprentis ont tiré d'un procédé antérieur des résultats médiocres : un courant s'établit en faveur du procédé nouveau contre l'ancien. Ou bien l'ancien a beaucoup servi, beaucoup travaillé : on remercie ce vieux

serviteur comme n'étant ni parfait ni capable de tout faire. L'école nouvelle fut intransigeante et féconde. Au rebours de Schuchardt, elle fit la guerre aux monographies locales et en général aux modes classiques de documentation. Est-ce qu'elle méritait le même crédit quand elle prohibait que quand elle démontrait ? Les conceptions et les méthodes condamnées par elle étaient-elles aussi simplistes et aussi peu fructueuses qu'elle les représentait ? Nullement, et c'est elle-même, par sa propre évolution depuis vingt ans, qui se chargera de le prouver.

III

Il semble au premier abord que le chef de l'école ait voulu se prémunir, lui-même et ses disciples, contre toute contagion des méthodes anciennes. M. Dauzat nous raconte (p. 22) que, « dégoûté par le fatras des médiocres et mauvais travaux que les chercheurs locaux ont accumulés jadis sur les patois », M. Gilliéron ne voulut connaître et utiliser, pour l'étude des parlers populaires, « aucun autre document que l'Atlas, qui lui offrait seul, estimait-il, les garanties désirables... Quant au passé, il se contentait en principe du dictionnaire de Godefroy pour l'ancien français, et de Littré, voire du *Dictionnaire général*, pour le français moderne ». Ce sont là, avoue M. Dauzat, « comme l'Atlas, de précieux et indispensables instruments de travail ». Ainsi M. Gilliéron ne visa point à être un érudit faisant flèche de tout bois, il choisit le bois de ses flèches.

Cependant cette documentation, volontairement restreinte, prouve déjà que l'Atlas ne pouvait être le seul instrument de la nouvelle méthode, et M. Gilliéron court le risque de se montrer lui-même infidèle à son évangile. C'est une grande illusion de croire, à cause de l'Atlas, qu'on ne doit rien aux méthodes antérieures, rien à l'accumulation des matériaux recueillis, rien à l'histoire, rien au passé. Quand nous aurons enregistré les restrictions que fait sur ce point M. Dauzat,

en cent endroits de son livre, il sera visible que la Géographie linguistique, en se prétendant si exclusivement fidèle à une seule source d'information, s'est rendue à son insu ingrate envers les autres méthodes. Et, si nous essayons de le montrer en détail, ce n'est pas pour constater cette ingratitudo et cette injustice, qui font partie intégrante de la foi et des stimulants de toute religion nouvelle, c'est pour réhabiliter à vos yeux les méthodes historiques et descriptives et les dégager de ce mépris qui leur a nui suffisamment. Cuvier, pendant quarante ans, au seuil de toutes les académies et sociétés scientifiques, a fait échec aux théories lamarckianes : cette intransigeance n'est pas ce qui fait la gloire de Cuvier, mais ce qui limite son génie aux yeux de la postérité.

Constatons d'abord que la puissance de M. Gilliéron provient avant tout de son éducation philologique constituée par l'ancien système, basée sur l'histoire des sons, des flexions, sur les règles et les lois des vieux et des néo-grammairiens, sur ces lexiques et monographies tant décriés, dont pourtant M. Gilliéron par la *Revue des patois gallo-romans* avait contribué à augmenter le nombre. Pour ne rien emprunter au passé, il aurait dû faire table rase de son expérience acquise par les méthodes condamnables de ses devanciers. Il ne renia ni cela ni le reste. Si, au début de ses études nouvelles, il semble renier tout le reste, ce n'est qu'une attitude. Il conserve Godefroy, Littré et le *Dictionnaire général*, trois vastes recueils où il trouve condensé le principal de ce que l'on savait du passé des mots. L'*Atlas* ne lui est qu'un précieux outil de plus. La Géographie linguistique est donc bien liée au passé ; elle tire ses forces, ses inspirations et ses preuves de la philologie traditionnelle. Mais la tyrannie d'une idée nouvelle, en science comme en art, impose une stratégie. Et la tactique est toujours la même : on diminue, à dessein ou inconsciemment, la valeur de ce qui est acquis, on exalte outre mesure la valeur de ce qu'on croit avoir découvert ou pouvoir découvrir.

Aujourd’hui que la Géographie linguistique a donné ses fleurs et ses fruits, ce ne sera point entraver son essor que de remettre les choses à leurs plans respectifs. Non certes, les conceptions et les méthodes condamnées par elle n'étaient pas aussi vaines qu'elle les a représentées.

IV

Que reprochait-on avant tout à la philologie antérieure dans ses doctrines et ses travaux ? Ces reproches ont été formulés maintes fois et de diverses façons. Offrons en d'abord un bouquet.

« Les monographies locales », dit M. Dauzat (p. 57), « qui se sont multipliées de 1875 à 1910, *ont fait leur temps*. Elles étudiaient l'évolution d'un patois, phonétique, morphologie, syntaxe, etc., *en isolant arbitrairement* cette cellule linguistique de ses voisines, et en supposant, bien à tort, que ce parler populaire représentait l'évolution spontanée et régulière du latin vulgaire apporté dans la région seize ou dix-huit siècles auparavant ». Voici les formules de M. Gilliéron lui-même dans ses *Mirages phonétiques* (¹) : « Toutes les spéculations de pure phonétique sur des parlers gallo-romans *isolés*, et toutes les recherches étymologiques dont elles sont l'origine, reposent *nécessairement* sur l'idée que chaque parler a su conserver sans interruption et sans accident un certain nombre de mots de l'héritage latin... Mais est-il légitime d'expliquer le parallélisme entre séries homophones latines et patoises, tel que peut en effet nous le présenter chacun de nos parlers, par un rapport de filiation directe ? Que vaut cette conception du patois *pris à part* et considéré comme le dépositaire d'une tradition phonétique remontant à la latinité ? Il faut le demander à des parlers vivants surpris dans le travail de développement... ».

(¹) *Revue de philologie française*, XXI, p. 118 sqq.

Sans doute, en histoire, les contresens ne manquent pas : il y a bien des façons absurdes de concevoir la romanisation. Mais était-il légitime d'endosser aux maîtres les imaginations des apprentis ? ou bien, si l'on prétend s'en prendre au système seul, comment peut-on isoler l'esprit d'un système de l'esprit des auteurs qui l'appliquent ? Quand on affirme que telle doctrine contamine nécessairement tel travail, il faut bien en dernière analyse que cette doctrine soit celle de l'auteur. La question revient donc toujours à rechercher si vraiment, au début du siècle, la philologie imaginait de façon si enfantine la substitution du latin au gaulois. Or on avait eu les travaux de Sittl (1882), de Gröber (1884), d'Aug. Fuchs, de Seelmann, de Jordan, de Meyer-Lükbe (1888, dans le *Grundriss* de Gröber, I, 351-382), de Sittl encore en 1889, de Max Bonnet (1890), et enfin l'admirable ouvrage de George Mohl, l'*Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, en 1899. On peut dire que cette double question de la formation du latin vulgaire et de sa transformation en langues romanes avait été discutée à fond avant l'avènement de la Géographie linguistique.

A qui donc s'adressent les critiques de l'école ? Personne, parmi les philologues, ne s'était jamais figuré dans chaque localité un arrivage de Romains venant tout droit de Rome, lesquels y auraient répandu la pure tradition de la langue cicéronienne. Dans ce sens l'accusation se réfute par son énormité même. La critique vise-t-elle quelques-uns des auteurs de monographies locales ? Qu'une imagination novice ajoute à l'énoncé d'un fait historique toute sorte de broderies fantaisistes, c'est possible, mais la philologie n'en est pas responsable, ni ses méthodes. Quand un manuel d'histoire dit en gros que les Romains introduisirent le latin en Gaule, il peut se faire qu'un lecteur bénévole, plus fonctionnaire que linguiste, imagine des décrets à la manière forte et des écoles à latin obligatoire avec des instituteurs sortis des Ecoles normales de Rome ; qu'un autre voie le latin répandu en quarante

leçons à peu près partout en même temps par les méthodes Ollendorff ou Berlitz de l'époque ; qu'un autre conçoive un mélange des deux peuples avec prédominance intellectuelle et numérique des vainqueurs, de sorte que les vaincus ont bien été forcés d'apprendre d'emblée le langage de la majorité. Bref, celui qui se représente le passé comme le présent, celui qui ne soupçonne pas les difficultés et complexités des choses, celui qui ignore tout de la vie du langage et de l'histoire, tous ces gens-là se feront un tableau erroné de la conquête linguistique d'un pays. Qu'avec ces notions primaires, des archéologues ça et là aient commis quelque glossaire médiocre, est-ce une raison pour condamner en principe toute la production dialectologique ? Nous en excepterons galamment toutes les études émanant de M. Gilliéron ou publiées sous son patronage dans la *Revue des Patois gallo-romans*. C'était là de fort bonne besogne. Leurs auteurs savaient que le phénomène de la substitution du latin au gaulois, très variable à coup sûr, ne s'est pas produit en tout lieu le même jour par les mêmes agents, que la matière même du langage introduit n'a pas été partout exactement identique ; mais ils croyaient, avec raison semble-t-il, que, sous la variété des accidents, il y a eu des groupes de mots, de locutions, de suffixes et de désinences dont l'identité donne le sentiment ou l'impression d'une certaine unité linguistique.

Mais, pourrait-on nous répliquer, vous ne comprenez pas la portée de cette critique : elle laisse de côté les personnes, amateurs ou savants ; elle s'attaque seulement au procédé. L'étude d'un patois isolé, par le fait que vous l'isolez, implique l'idée d'une filiation directe ou d'un héritage direct du latin. Votre œuvre est mort-née, parce qu'elle repose sur un postulat indémontrable. Qu'est-ce à dire ? Mon travail impliquerait une idée que je vous affirme ne pas avoir ? Vous m'imputez, soit comme thèse, soit comme principe de classement, une doctrine à laquelle je ne pense même pas ! Mon but est de décrire.

La matière est complexe : il faut bien la classer. Je range les mots, pour vous faciliter les recherches, d'après l'original latin que tout le monde connaît. Cela ne signifie pas que mon mot vient de Rome à vol d'oiseau. Je ne m'occupe pas de son départ, ni de son voyage, ni de ses aventures. Je ne voulais que vous donner les deux bouts d'un itinéraire. Vous voulez, vous, reconstituer cet itinéraire ? A votre aise. Servez-vous de mes matériaux. Mais ne m'accusez pas d'avoir voulu faire votre travail et de l'avoir mal fait !

Pénétrons plus avant. L'école de M. Gilliéron se garde d'affirmer ou de nier l'existence d'un fonds latin primitif dans un patois. Elle évite d'admettre qu'un patois contienne des termes « si simples, si nécessaires, si intimement liés aux conditions sociales » qu'ils excluent l'hypothèse d'un emprunt. Elle évite même d'admettre ce minimum : que, quand même tous les mots d'une série auraient disparu d'un endroit l'un après l'autre, il resterait du noyau primitif une tendance, une habitude phonétique ou « âme traditionnelle » sur laquelle se sont modelés à mesure de leur arrivée les termes nouveaux. Elle refuse de se prononcer, parce que, à ses yeux, rien de tout cela n'est *sûr* ; ce peut être un *mirage*... ; il n'y a point de *certitude*. Ce que l'on conteste donc avec insistance, c'est la possibilité de constituer ce noyau primitif du patois, et l'on en conclut que la méthode qui s'en occupe est inopérante ; et l'on ajoute ailleurs que c'est « faute de documents d'une authenticité indiscutable ».

La tactique ici consiste toujours à exiger d'une monographie locale ce qu'elle ne peut donner, ce qu'elle n'avait pas l'intention de donner. Jamais auteur d'une monographie locale n'a annoncé qu'il l'entreprendrait pour retrouver le noyau latin primitif ; jamais il ne s'est occupé de ce problème, qui revient au romaniste. C'est donc au romaniste que la leçon devrait s'adresser, à la philologie supérieure qui peut comparer des dialectes et exécuter un travail de synthèse. Faut-il croire

que la mercuriale s'adresse à Bélice pour ménager Philaminte ? « C'est à vous que je parle, ma sœur » ! Pas davantage ; le travailleur local a commis l'œuvre, sans avoir eu le but qu'on incrimine ; le romanisant a le but sans avoir l'œuvre. Qu'on se place au point de vue des personnes, des intentions, des résultats, l'accusation est boiteuse.

Boiteuse encore, quand le novateur exige pour chaque mot, pour justifier la généalogie de chaque forme en un endroit déterminé, une authenticité indiscutable dans les documents qu'il ne trouvera pas davantage dans les méthodes et les instruments de travail dont il se sert. On peut déterminer des lois phonétiques avec une certaine certitude, rassembler des témoignages de l'existence des formes, les localiser, jalonnez ainsi l'itinéraire et la transformation d'un terme, d'après des documents dont la valeur reste à discuter : ce sont les conditions humaines de toute science. Comme tout serait facile, si tout pouvait s'affirmer sur document indiscutable ! Le premier cuistre venu exhiberait ce document authentique, scellé et contre-scellé, et la conclusion s'imposerait ! Mais la philologie procède comme les autres sciences historiques. Il n'y a donc pas, c'est entendu, pour chacune des localités, d'année en année, une profusion d'écrits authentiques, bien orthographiés, irréprochables, qui nous fourniraient des renseignements certains que l'on n'aurait plus qu'à copier... C'est malheureux, mais cela n'empêchera pas la philologie de combler les intervalles et de discuter des probabilités.

Autre épouvantail : « la tradition phonétique a pu, à un moment donné, être brisée sous des poussées venues du voisinage ». Oui, la tradition peut être contrariée, traversée par un autre courant. Cela fait partie de l'expérience du philologue historien de percevoir les déviations de ce genre et d'en retrouver la cause dans la pression trop forte des usages voisins, et de rechercher la cause de cette pression dans les relations sociales, économiques, politiques, religieuses de

l'époque. Mais cette difficulté supplémentaire supprime-t-elle la base, qui est la tradition locale ? Si on prétend insinuer que c'est toute la tradition locale à la fois qui peut être gâchée et pervertie, on exagère. Si on veut jeter le discrédit sur toute une évolution linguistique pour un accident de minime importance, on exagère. Dites à un chimiste qui verse de l'eau dans un bocal : « Il n'est pas sûr que ce liquide transparent soit de l'eau ; il peut y avoir dedans des microbes pathogènes », le chimiste vous rira au nez. « Sans doute, répondra-t-il, quelque microbe a pu se glisser dans la bouteille ; mais cela n'empêche pas que tout ce qui est H²O là-dedans soit bien de l'eau ».

On dit encore : « Se fier à ce qui s'aperçoit *aujourd'hui* dans un parler pour refaire l'histoire de sa prononciation, c'est s'exposer à l'illusion décevante des *mirages phonétiques* ». Qui donc prétend retracer une évolution phonétique avec les seules données d'aujourd'hui ? Cette accusation retomberait plutôt sur celui qui prétendrait tout découvrir dans la carte de 1900. Et la vérité est que, dans l'inventaire d'un patois isolé, celui qui ne sait que décrire, doit borner son rôle à décrire ; celui qui se pose des problèmes historiques doit alléguer des documents historiques. Il a le droit de se tromper : son erreur n'infirme pas sa méthode ni les renseignements positifs qu'il donne.

Il y a lieu de se demander, en présence de ces objections accumulées contre l'humble monographie locale, dans quel sens mystique les novateurs prennent donc cette tradition latine régulière et ininterrompue, pour qu'elle leur apparaisse si désespérément problématique et pour qu'ils y attachent tant d'importance. Sans doute, des mots phonétiquement réguliers, c'est-à-dire conformes à une règle établie vaille que vaille par les moyens d'observation historique que l'on possède, peuvent être empruntés. Empruntés où et quand ? Si c'est à un patois du voisinage, soumis aux mêmes habitudes

phonétiques, le fait n'a pas d'importance. Si c'est à un patois éloigné qu'on emprunte un mot, il n'est pas régulier et il y a grand'échance qu'il ne le devienne jamais. Si l'emprunt est tardif, il est probable qu'il restera hors du cadre. S'il est ancien, il est donc venu simplement un peu plus tard que ce qu'on appelait le fonds latin. Ce fonds latin lui-même est d'ailleurs aussi importé. Si un mot s'est arrêté en route et que ces étapes l'aient déformé, on s'en apercevra aux résultats ; si elles ne l'ont pas déformé, pourquoi faites-vous semblant d'attacher tant d'importance aux détails de l'itinéraire ? Comme tout le latin n'a pas été déversé à la même date dans chaque wigwam gaulois, il peut y avoir eu des siècles d'intervalle entre diverses acquisitions qui obéissent encore à la même loi. Qu'un retardataire, après quatre ou cinq siècles, se soit rangé sous la même loi phonétique, son retard, dûment constaté, peut avoir une signification historique ; au point de vue philologique, le résultat important sera celui-ci : il sera démontré que telle loi de transformation concernant ce mot était encore vivante à telle époque. Déterminer l'aire d'action d'une loi, soit dans le temps, soit dans l'espace, c'est un peu plus important que de poursuivre ce fantôme de fonds latin qu'on nous défie de pouvoir atteindre. Sous ce rapport, le but de la dialectologie, quoi qu'on en ait dit, n'est pas de garantir que tous les éléments d'une série homophone sont autochtones, mais d'établir les tendances ou habitudes phonétiques. Le fait même que des emprunts ont suivi telle attraction phonétique, prouve en faveur de l'existence et de la puissance de cette loi. Ceux qui sont entrés dans la danse un peu plus tard se sont mis au pas des premiers : de ce que l'on ne reconnaît plus les tard-venus, s'ensuit-il que le rythme initial n'existe pas ?

A-t-on réfléchi enfin à ce qu'il y a de comique dans cette obstination à représenter toute la dialectologie de 1875 à 1910 comme n'ayant d'autre objectif que de déterminer mot

par mot ce qui a été reçu directement du latin, et comme irrémédiablement perdue pour n'avoir pas atteint ce but ? Ainsi tant de gens étudieraient leur dialecte, qu'ils aiment, qu'ils jugent savoureux, énergique, pittoresque, pour en pénétrer le tuf latin ! Et ceux qui se proposaient d'étudier, à travers les mots, les croyances, les institutions, les mœurs, les métiers, ceux-là aussi ont fait faillite ? Et ceux qui, pour renseigner les philologues, ont composé des recueils phonétiques sous les rubriques naturelles des voyelles et consonnes latines, ceux-là surtout ont commis à leur insu le crime d'avoir affirmé une transmission directe du latin, et, comme il n'y a aucune certitude, les philologues ne sont pas renseignés ! Nous persistons à croire que tous ces travaux, même les plus humbles, sont des documents précieux. A estimer leur valeur au minimum, ce sont des tableaux, des photographies, des descriptions, tout comme les cartes de l'Atlas. Il ne faut pas trop se scandaliser des imperfections, des listes trop gonflées, des essais de classement peu adroits : la qualité principale doit être la fidélité des transcriptions. Et d'ailleurs, il en est tout juste des enquêtes dialectales comme des cartes de l'Atlas : si elles pouvaient être exécutées sans nécessiter des remaniements postérieurs, c'est que la science des dialectes serait achevée ; or c'est pour l'établir qu'on accumule les descriptions de phonétique et de lexicographie locale, en discours comme en cartes.

Et jusqu'où poussera-t-on l'intransigeance, si l'on affecte de croire que, dans tout article de philologie, le mot latin mis en regard d'un mot dialectal est un certificat de provenance directe et de tradition latine ininterrompue ? A ce compte, il deviendra impossible de faire comprendre le sens ou l'origine d'un mot patois sans de longues explications. Des néophytes dressés à quelque nouveau procédé, et qui commencent naturellement par jurer *in verba magistri*, se font dans ces vétilles les plus intolérants et les plus injustes contempteurs de leurs devanciers. Ils affectent de comprendre à contresens des

indications mnémoniques absolument naturelles et inoffensives. Placez à côté d'un mot patois la forme latine qui lui correspond, soit pour le sens, soit pour l'étymologie, ce qui n'est dans votre pensée qu'une définition rapide, un moyen expéditif de faire reconnaître sans phrase un mot qui serait une énigme, soit par exemple en wallon *stièrni-sternere*, *stièrni-sterntare*, ils feignent de croire que vous affirmez une adéquation ou identité complète entre les deux formes ainsi rapprochées. Ayez le malheur de citer un mot latin à la forme accusative, *djint-gentem*, *pårt-partem*, *vinte-ventrem*, les pointus affirment que vous ignorez la disparition de l'*m* en latin vulgaire ; ils ne se demandent pas si le lecteur, qui peut être un débutant, reconnaîtra même à quelle langue appartiennent *gente*, *parte*, *ventre* ; si la forme pleine n'est pas un élément de clarté : non, vous êtes coupable, parce que vous n'avez pas sacrifié à une mode qui leur a été enseignée et qu'ils ont acceptée docilement comme une nécessité scientifique sacro-sainte. Ne définissez jamais *voleûr* par *velle* pour écarter le sens du français *voleur*, ni *feye* par *vicem* pour écarter *feye-filiam*, vous serez accusé d'affirmer que *voleûr* vient de *velle* et *feye* de *vicem*. De pareils procédés de critique sont intolérables ; on se prend à haïr l'outrecuidance de ceux qui les emploient et à dénier tout mérite à leur affectation de purisme, puisque c'est une pratique d'école, apprise et sans originalité de leur part. Pour un certain clan, aujourd'hui, du moment que vous rapprochez un mot latin d'un terme dialectal, vous certifiez que le terme dialectal provient, par la voie orale et populaire, du mot latin inscrit, sous la forme inscrite, et que votre mot dialectal appartient au plus ancien fond de la langue, vous êtes classé ! vous n'êtes pas un philologue, mais tout au plus un amateur, un infâme autodidacte. Les philologues d'une école se reconnaissent à certains signes, ils forment une église fermée. Simples travers et petitesses sans doute, mais qui ne font pas beaucoup de prosélytes à la philologie.

Mais, chose étrange, si on nie la certitude qu'un mot soit bien de provenance latine directe, on affiche au contraire la certitude de trouver dans un vocabulaire local « autant ou plus » d'éléments adventices que de mots remontant à l'époque primitive de la romanisation. « Loin de constituer l'exception », dit M. Dauzat (p. 57), « les échanges, les emprunts, les influences réciproques ont été la règle ».

Admettons qu'il y ait eu des emprunts, car personne ne le nie ; admettons qu'il y ait autant ou même plus d'acquis que d'hérité. Ne recherchons même pas si, pour grossir ce nombre, on ne range pas en ligne l'armée des dérivés, dont le suffixe seul intéresse : mais comment donc celui qui l'affirme en est-il si certain ? S'il ignore ce qui est venu de Rome ou d'Italie directement, comment donc sait-il ce qui n'en vient pas ? Comment en distingue-t-il la forme et le nombre ? Hé, parbleu ! ce qu'il en sait lui est enseigné par les lois phonétiques prétablies, par les méthodes surannées qu'il censure. Si imparfaites qu'on les juge, elles permettent tout de même de s'orienter dans le labyrinthe de la dialectologie. Comment sait-on que telle forme se ramène à *mulgere* ou à *molere*, à *nigella* ou à *nebula*, sinon en vertu de multiples lois combinées ? Et comment ose-t-on affirmer quelque origine ou simplement appartenir deux formes, si l'on n'a pas foi dans ces lois établies par la grammaire historique ?

De cette vérification des titres des patois, la conclusion fut qu'un patois est « une unité artificielle, impure et suspecte » (*Scier*, p. 27). Ne discutons pas l'appréciation; passons aux conséquences que M. Gilliéron en tirait. Il en résultait, à son avis, que cette unité ne vaut pas la peine d'être étudiée, en tant qu'unité bien entendu, et que tout l'effort de la génération précédente de travailleurs est anéanti.

Nous avons assez dit déjà que les dialectologues ne se sont jamais proposé de démontrer l'unité originelle de leur patois. Ils n'ont pas usé leurs forces à cette vaine démonstration. Leur

but était différent, et il n'a pas été manqué. Au surplus, si la physiologie d'un patois n'a rien de correct, ne pourrait-on pas en étudier la pathologie ? L'homme est aussi une unité artificielle, impure et suspecte. A cinquante ans, a-t-il conservé une seule de ses cellules primitives ? Une force mystérieuse n'a cessé de construire et reconstruire en lui, sur le même plan, avec des matériaux étrangers. Et combien d'éléments hétérogènes, qu'il ne réussit pas à s'assimiler ! Des humeurs épaississent ses veines et ses muscles, des cristaux d'acide urique se logent dans ses articulations, des calculs se forment dans son foie ou ses reins ; des helminthes s'attablent dans son intestin : que de matières suspectes dans cette république de cellules ! Donc il ne faut pas étudier le corps humain ! c'est une mauvaise méthode, nous allons changer tout cela ! On n'étudiera plus que la cellule. Le seul sujet doit être les voyages de la cellule... Tel est le raisonnement.

Et, en effet, écoutez ce qu'on propose : à cette étude frelatée « doit se substituer l'étude d'une autre unité, le mot ».

Voilà le terrible secret lâché ! Sans doute, auparavant, on n'étudiait pas le mot ! Ni les étymologues, ni les glossateurs, ni les lexicographes n'étudiaient les mots ! Mais n'abusons pas de cette révélation, expliquons plutôt. Le procédé nouveau que préconisa M. Gilliéron peut être caractérisé par cette antithèse : au lieu d'étudier *tous* les mots dans *un* patois isolé, étudier *un* mot dans *tous* les patois.

Ce programme paraît neuf; mais Schuchardt, comme nous l'avons constaté, l'avait proposé dès 1874, en se gardant bien toutefois de l'édifier sur les ruines de la monographie dialectale. Ce programme paraît s'opposer, absolument, à l'ancien programme des études de dialectes. Cela non plus n'est qu'une apparence, un mirage capable d'éblouir tous ceux qui comprennent les antithèses en bloc, en dehors des circonstances qui les conditionnent. Dans le système antérieur, on demandait au travailleur local des renseignements précis,

classés, nombreux, sur son dialecte ; l'étude comparative des patois revenait à des philologues de marque centralisant les monographies locales. Que ceux-ci étudiassent des mots ou des suffixes ou d'autres éléments du langage à travers tous les patois, c'était leur affaire. Le programme de M. Gilliéron n'était donc opposable à celui du travailleur local que par une fiction ou illusion de son auteur : il devait être opposé au programme des grands linguistes. C'est la méthode des princes de la philologie qu'il eût été logique d'incriminer, non celle de leurs humbles serviteurs. Or que faisaient alors les princes de la philologie ? Ils étudiaient, librement et sans oillères, mais sans superstition géographique ; ils comparaient, quand leurs documents suscitaient des comparaisons. Voyez comme exemples les *Essais* et les *Nouveaux essais de philologie française* de M. Antoine Thomas. Ils attendaient aussi, ne jugeant pas le moment venu des grandes synthèses dialectales, même réduites à des biographies de mot. M. Gilliéron aurait pu exploiter son idée nouvelle, certainement intéressante et féconde, à côté des maîtres de la philologie, sans faire la moindre opposition à ces travaux de dialectologie locale, dont il aurait dû s'aider, où il aurait dû puiser comme les autres, avec la prudence nécessaire : il ne l'a pas fait ; l'ardeur combative, ou l'hyper-critique, d'autres causes encore sans doute, l'ont emporté hors de cette voie naturelle. J'expose la tactique sans parvenir à l'admirer, avec la sympathie que mérite tout grand effort, avec le regret que les choses n'aient pas tourné autrement...

Décrivons maintenant le procédé nouveau. Pour faciliter l'étude du mot, on écrira ses diverses formes en leur lieu sur une carte géographique. Ou plutôt, comme la vraie carte est déjà très encombrée, avec ses noms de localités, ses lignes hypsométriques, ses cours d'eau, montagnes, vallées, routes, on se servira pour inscrire les noms patois d'une carte muette, où les indications géographiques seront réduites à un schéma, où les noms des lieux seront figurés par de simples nombres.

Les consultants auront à confronter cette carte muette avec la vraie carte parlante, s'ils veulent chercher dans la configuration du pays les causes de certains phénomènes. Si elle est assez complète, la carte fait voir en tableau les aires d'emploi actuel du mot. Mais qu'est-ce qu'un pareil tableau prétend nous enseigner du passé ? En voici des exemples. Si on a soin de noter sur la même carte des dérivés du mot en question, on en verra apparaître dans des régions où le mot type n'est pas employé : c'est un signe que le mot type a été évincé par un autre, ou que les dérivés sont des emprunts. On peut encore tirer des inductions, pour le passé, de la répartition des formes actuelles dans l'espace. Ainsi, les aires de mots en voie de disparition présentent une forme centrifuge. Un terme qui se montre aujourd'hui çà et là, en îlots sporadiques, a dû avoir jadis un emploi plus général ; ces îlots sont des affleurements d'une couche plus ancienne. Un terme rare, dans un pays de montagne ou dans une région écartée du centre, doit être un terme ancien. Bref, l'enchaînement géographique des phénomènes jette quelque lumière sur leur processus historique. « Quelque lumière », c'est juste, mais les archives de tout genre, contemporaines du passé, nous feront toujours pénétrer plus profondément dans le passé.

La carte est surtout une évocatrice de problèmes, dont la solution doit être cherchée ailleurs. Elle ne peut révéler où est le centre premier de rayonnement ni distinguer de celui-ci les centres secondaires. Elle ne dit pas si le mot a rayonné en ondes concentriques ou en éventail ou s'il ne s'est pas répandu sporadiquement, encore moins s'il n'existe que d'une vie livresque ou semi-populaire capable de donner le change à des collecteurs non initiés aux idiomes locaux. Un mot même peut avoir rayonné en anneau sans évincer son synonyme d'un point central, ainsi qu'une armée peut s'emparer de tout le plat pays sans réussir à prendre d'assaut la ville capitale.

Un endroit où un mot ne se constate pas, n'est pas nécessairement un endroit d'où il a disparu : la présence d'un dérivé même n'en est pas une preuve absolue, c'est une présomption ; le dérivé peut avoir été emprunté. Il faudrait distinguer aussi entre un état de faits qui est un commencement de vogue et de rayonnement et un autre état de faits, semblable en apparence, qui serait une déchéance ou disparition. Une famille avait vécu cantonnée dans un hameau : à un certain moment, les enfants émigrent, les voilà disséminés aux cinq parties du monde; quand le père et la mère sont morts au lieu d'origine, est-ce à dire que la famille est en voie de disparition ?

On pourrait multiplier les observations sur le degré de puissance de la carte, mais tous ceux qui en usent savent qu'elle est surtout, comme nous venons de le dire, une évocatrice de problèmes. Elle suggère plus qu'elle ne résout, et M. Gilliéron sait en user avec une dextérité merveilleuse sans en cacher les insuffisances. Qu'on ait beaucoup espéré d'elle au début et qu'on en ait trop surfait les mérites, c'était inévitable. Mais les idées se sont modifiées peu à peu à l'usage. On accorde aujourd'hui moins de confiance et même d'importance qu'autrefois à la carte; on consulte davantage l'histoire et les documents historiques. La carte est devenue l'échiquier sur lequel sont disposées les pièces du jeu ; mais c'est bien le joueur même, avec ses connaissances du passé, son expérience philologique et son ingéniosité de raisonnement, qui travaille sur les données de la carte et qui livre le bon combat de la Géographie linguistique.

V

Nous venons de faire entendre que l'école a évolué. Elle n'a pas évolué dans son but, qui est toujours la vie des mots, mais dans sa méthode. Après les critiques et excommunications du début, elle a dû en revenir peu à peu, de plus en plus largement, aux anciens moyens d'information et aux sources historiques. A part l'intention, que nous sommes loin de suspecter,

elle s'est mise dans la vilaine posture de ces administrateurs qui déprécient les actions de leur société pour les racheter à la baisse. Sous ce rapport, le livre de M. Dauzat contient tous les éléments désirables d'une démonstration. Et les preuves qu'on peut en tirer paraîtront d'autant plus sûres que M. Dauzat semble donner seulement des avertissements et des conseils aux plus jeunes ; il ne songe pas à constater ni à prouver que l'école, dont il fait partie sans avoir l'exclusivisme d'un fondateur, en est revenue à une plus saine appréciation des besoins de la philologie. C'est un bon signe que la Géographie linguistique a évolué chez les disciples, redevenant linguistique par raison et nécessité sans presque s'en apercevoir, ne restant géographique que dans la mesure où elle aurait dû l'être au début et se réassimilant tous les procédés de documentation repudiés jadis à grand fracas.

Voici d'abord la réhabilitation des néo-grammairiens : (p. 45) « Nous ne croyons pas que la Géographie linguistique doive sérieusement saper le solide édifice élevé par la rigoureuse méthode des néo-grammairiens ». A la page suivante, M. Dauzat parle des principes négatifs, c'est-à-dire réfutatifs, de l'école : « Ils se condensent, dit-il, en une formule : réaction contre la rigidité des lois phonétiques ». Cette rigidité, nous avons montré qu'elle n'existe pas, si on interprète bien la théorie ; mais supposons que, si elle n'est pas dans la théorie, elle se manifestait dans les résultats provisoires obtenus. M. Dauzat en donne comme exemple la loi de transformation de *c + a* en *che*, celle de *o* fermé tonique libre en *ou* puis en *eu*, étudiée par Gaston Paris. M. Gilliéron, dans ses *Mirages phonétiques*, niait pour de tels cas la certitude et la nécessité d'une filiation directe ou tradition latine ininterrompue. M. Dauzat remet les choses au point : « Scepticisme salutaire », s'écrie-t-il pour couvrir son chef, « qui nous prévunit contre les excès de confiance ! »; mais il se hâte d'ajouter, pour se couvrir lui-même, « qui ne met pas en cause le principe même

des lois, mais invite à serrer de plus près et plus rigoureusement les conditions qui ont présidé aux évolutions du langage». Ne sont-ce pas les néo-grammairiens qui ont remarqué les premiers que le libre jeu des lois phonétiques peut être troublé par des actions analogiques ? Eh bien ! ces influences externes se manifestent plus souvent qu'ils ne le croyaient et sur des points où ils ne les soupçonnaient pas. Différence, on le voit, surtout de degré » (p. 48). On voudrait que cette juste appréciation fût sortie de la plume de M. Gilliéron.

L'exposé que fait M. Dauzat du mécanisme et des méthodes de la Géographie linguistique est encore bien plus l'éloge des méthodes classiques à tous les degrés et sous toutes leurs formes.

(P. 28) « A l'étude des patois, qui était certes *indispensable*, mais qui ne pouvait suffire, elle substitue ou, si l'on préfère, elle *superpose* l'étude du mot à travers les patois ». Oui, oui, nous préférons *superpose*. Disons qu'elle *ajoute* et qu'elle *complète*, comme M. Dauzat va le dire peu après : « La Géographie linguistique révise le procès des mots français ; si elle contredit sur certains points la méthode classique, elle doit surtout la *compléter* et la *rectifier* ».

La carte certifie l'existence actuelle d'un mot en tels et tels endroits. De la présence du mot en un groupe de localités, des similitudes ou différences des formes, on peut tirer des conclusions ou des hypothèses. Mais ce que la carte révèle de certain quant à la vie phonétique et sémantique du mot, à ses voyages dont on parle tant, demeure assez court malgré l'ingéniosité des déductions. M. Dauzat se hâte de réintégrer la philologie historique dans cette géographie : (p. 43) « Et surtout, pour la langue littéraire d'abord, mais aussi pour les patois, il importe de confronter les matériaux actuels avec le plus grand nombre possible de documents historiques bien localisés ». (P. 44) « L'*histoire* est donc le *garde-fou* nécessaire de la géographie linguistique ; l'*un* et l'*autre* sont étroitement

solidaires ». Il le répètera (p. 152) à propos du voyage des mots : « grâce aux *documents historiques* et géographiques... », « les *faits historiques*, auxquels on fera appel, comme par le passé... ».

Ailleurs (p. 38), exposant le principe de la continuité des aires, « tout ce qui apparaît aujourd’hui disloqué et fragmenté formait autrefois un tout continu », M. Dauzat fait aussitôt cette restriction nécessaire : « Il s’agit de l’aire d’un mot *ancien* », c’est-à-dire existant depuis longtemps, chose que l’histoire seule ou une comparaison extra-dialectale peut prouver ; mais « les néologismes, qui peuvent apparaître aux novices sous un aspect analogue, puisque leurs avant-gardes semblent former des îlots comme on l’a vu pour *jument*, ne sauraient évidemment rentrer dans cette catégorie ». Autant avertir que ce n’est pas la carte, mais l’expérience historique, qui fait distinguer les mots anciens des néologismes d’apparence régulière, qui préserve d’être un novice appréciant tous les mots de la carte à égalité. Les titres d’antiquité ne sont pas dans la carte, mais dans les textes. Il faut exploiter la carte avec les yeux d’un philologue formé par les anciennes méthodes, celles de Diez, de Gaston Paris, de Paul Meyer, de Darmesteter, de Meyer-Lübke, d’Antoine Thomas et d’autres.

A propos de *èga* (l. *equa*), *cavale* et *jument* (p. 32) il dira : « Pour déterminer la stratigraphie de ces termes, il suffit d’interroger l’*histoire* ». Et plus loin (p. 35), à l’occasion de *ap* (abeille), contestant certaines affirmations ou conclusions de M. Gilliéron, il fait cet aveu, qui lui coûte moins qu’à ses maîtres : « Une fois de plus, l’*histoire* doit prêter main-forte à la géographie linguistique ». Que l’étude philologique du passé est nécessaire pour expliquer l’état actuel du langage, c’est une vérité élémentaire, mais on aime à la voir confirmer par un adepte avec des exemples à l’appui. Comment saurions-nous que *Saturni dies* a été détrôné par *sabbati dies* (p. 36), que *pot’* (lèvre), *poutou* (baiser) sont d’origine pré-latine (p. 39), que *plebs* a existé en Gaule (p. 37), sinon par

l'examen direct de textes anciens ou par les travaux des philologues qui les ont examinés pour nous ?

On aurait pu croire, après tous les dédains affichés, que la méthode sémantique chère à H. Schuchardt, à Arsène Darmesteter, à Michel Bréal, avait aussi fait faillite. La voici réintégrée, comme garde-fou il est vrai, par M. Dauzat : (p. 79) « En montrant les étroits rapports entre le *sens* et la forme, la géographie linguistique coupe court aux recherches trop ingénieuses ». Cela signifie bien, n'est-ce pas, la sémantique coupe court aux recherches trop ingénieuses ou trop hypothétiques de cette géographie.

« La Géographie linguistique est aussi géologie de langage » (p. 30). Comment l'auteur glose-t-il cette formule, qui donne à la carte schématique tant de profondeur ? C'est que, « par les affleurements actuels des mots, elle reconstitue les couches successives enfouies en grande partie. Il est rare que le premier occupant ait été complètement délogé de ses positions, qu'il ne se soit pas conservé dans tel ou tel coin, ou qu'il n'ait pas au moins laissé des traces par ses dérivés ou par les actions exercées sur d'autres mots ». On peut soupçonner tout cela, en effet, devant la carte, mais le soupçonner seulement et en général. Pour un cas particulier, il n'y a point de certitude ! M. Dauzat croit pouvoir « retrouver l'âge respectif et les aires successives des types aujourd'hui juxtaposés comme le géologue reconstitue les mers jurassiques ou crétacées par l'inspection des falaises et des carrières ». La comparaison est jolie, mais le géologue ne se contente pas d'un examen de surface. S'il profite des carrières, c'est que d'autres ont creusé des mines et des tranchées avant lui; sinon, il est bien forcé de creuser lui-même et de pénétrer dans les cavernes. Pour parler sans métaphore, la présence actuelle d'un mot à tel endroit, sous telle forme et tel sens, ne peut être expliquée, si on trouve bon d'en faire un problème, que par l'histoire. L'histoire est la géologie explicative des états actuels.

Comme les mots représentent des réalités, furent-elles réduites à une existence subjective, « l'histoire des mots ne peut s'écrire sans une connaissance préalable de l'*histoire des choses* » (p. 114). « A côté des conditions géographiques, des conditions purement *sociales* entrent aussi en jeu » (p. 34). C'est toute la vie complexe de l'ancienne Gaule, de l'ancienne France, dans les grandes choses et dans les petites, qu'on réclame du philologue. On lui demande même la connaissance des caractères et des mentalités propres à chaque région : « Il faut s'être penché sur l'âme fruste du paysan et avoir dégagé les mobiles susceptibles de l'impressionner » (p. 60). Et comme les intérêts, les passions, les mobiles changent, eux aussi, d'un époque à l'autre, il faut doubler la psychologie actuelle de la connaissance des variations psychiques et sociales antérieures. C'est encore un appel à la psychologie que contient la constatation suivante : « Nous verrons que les désignations de certains animaux, plantes ou objets sont sujettes chez le paysan à de singuliers flottements et que celui-ci n'est pas exigeant quant à la spécification des termes » (p. 42). Peut-être au contraire est-il plus exigeant dans certains cas de spécification que les citadins, et beaucoup moins dans d'autres, mais la connaissance de ces différences fait aussi partie du savoir que doit posséder le philologue.

Enfin il faut connaître les entours du champ qu'on s'est délimité, savoir évoluer dans le présent et le passé des langues indo-européennes en général, des langues germaniques en particulier, sans parler des langues préaryennes. La comparaison avec les formes allemandes, anglaises, bretonnes, basques même, préconisée par M. Dauzat (p. 36), est donc un procédé précieux dont les pionniers de la géographie linguistique auront souvent à se servir.

A côté de ces aveux réitérés, on pourrait en enregistrer d'autres qui prouvent combien il était téméraire de limiter

volontairement ses moyens à quelques outils, fussent-ils de premier ordre.

« Il faut savoir lire et interpréter les cartes de l'Atlas », s'écrie M. Dauzat. La grande accusation que le chef jette sans cesse au visage de ceux qui ont le malheur de le contredire, c'est qu'ils ne savent pas user de l'Atlas. Autant dire qu'il faut, par des méthodes et une expérience acquises ailleurs, donner une âme à cet instrument peu révélateur en soi. Notez que M. Gilliéron lui-même ne cache pas les défectuosités de l'Atlas et qu'il met une certaine coquetterie à laisser croire que, pour le faire parler, il faut posséder une sorte de magie, et que, si des imitateurs y sont moins heureux, c'est qu'ils sont moins ingénieux. Pour nous, nous ne croyons pas que le génie soit nécessaire pour tirer profit de l'Atlas, mais simplement la philologie. L'Atlas est un instrument d'information rapide, parfois suffisant, parfois trompeur, parfois muet. C'est une synthèse des patois dont la philologie avait grand besoin, prématuée et transitoire comme tous les essais de synthèse. En outre, la disposition des matières en tableaux est de nature à révéler certains faits qu'on aurait aperçus avec moins de facilité autrement ou qu'on n'aurait pas aperçus du tout. Nous ne reprochons pas à l'Atlas d'être ce qu'il est, mais on a eu tort de l'exalter comme une encyclopédie définitive et universelle dispensant de toute autre documentation et ruinant la pratique des dialectologies locales.

Il semblait que le premier service que dût rendre la carte fût de faire reconnaître les limites phonétiques ; car, si on nie l'existence de limites dialectales, on ne peut nier les limites phonétiques pour chaque mot pris isolément. Or voici l'appréciation de M. Dauzat sur ce point (p. 51) : « D'une façon générale, il est très difficile, sinon impossible, suivant la remarque d'un philologue italien », (qui sert ici de paratonnerre), « de se servir de l'Atlas pour établir des limites phonétiques. Non point, comme l'a malicieusement insinué M. Gilliéron,

parce que les linguistes y cherchent des limites qui n'existent pas, mais parce que les points de l'Atlas sont trop éloignés les uns des autres... ». L'auteur de l'Atlas le sait, et il le dit à l'occasion, et c'est pourquoi il pousse à l'exécution d'Atlas partiels, provinciaux ou régionaux, plus complets que le sien, comme on poussait jadis les travailleurs à la description des dialectes.

Quant aux limites dialectales, que l'Atlas donne encore bien moins, puisqu'il ne fournit pas de cartes synthétiques de cette nature, l'école est forcée de les admettre sans l'aide des cartes. Nous avons encore sur ce point l'aveu capital de M. Dauzat (p. 50) : « Les limites phonétiques, telles que s'efforçaient jadis de les tracer les néo-grammairiens, existent bien en réalité, et il est exagéré de dire, comme M. Jaberg (*Sprachgeographie*, p. 6), que ce sont des abstractions, bien qu'il soit juste d'ajouter avec lui que chaque mot a son histoire spéciale. Il est exact que, si l'on s'en tient uniquement aux données de l'Atlas sans les interpréter (et sans les confronter au besoin avec d'autres documents), la limite de la diphtongue *oi d'étoile* ne correspond pas exactement à celle de *toile* ni à celle de *mois*... Dans les contrées au langage populaire bien conservé, il y a des limites précises ». Dans ce passage, de rédaction un peu trouble, nous voyons qu'on admet l'existence d'unités dialectales, de limites entre dialectes, de zones périphériques où s'entrelacent les limites phonétiques des groupes de mots de même loi, voire de certains mots dans ces groupes, et enfin que l'Atlas ne révèle qu'une partie de ces faits. Il révèle encore bien moins, évidemment, que, d'un âge à l'autre, cet entrelacs de limites phonétiques se déplace, comme animé d'un mouvement de reptation, en raison des changements variés qui surviennent dans l'aménagement du sol et les relations sociales.

Et voici maintenant, pour finir, la rentrée en faveur des monographies conspuées : « Il faut donc compléter l'Atlas par

des monographies locales, plus fouillées, offrant des garanties suffisantes, et, quand on est dialectologue, par des notes personnelles» (p. 15). Laissant de côté les «notes personnelles», nous extrayons de ce passage l'affirmation que la science des langues et dialectes ne doit exclure aucun genre de travail, aucune bonne volonté compétente. Après comme avant cette expérience un peu trop tyrannique, il reste autre chose à examiner que les mots et il y a d'autres formes d'enquêtes. C'est l'intelligence et le savoir qui créent, non l'outil. Les outils doivent être aussi nombreux, aussi variés que possible, pour répondre à tous les ordres de recherches. La carte de mot ne dispense point de la carte de limite. L'Atlas ne dispense point du dictionnaire. Excusez-moi de répéter ces choses élémentaires avec insistance.

Tantôt M. Dauzat excuse les excès de l'école, en l'appelant «une science qui se fait, un être jeune aux pas encore incertains» (p. 44), plus souvent il lui conseille de sages retours aux faits, aux textes, aux documents. Il la met en garde contre les «hypothèses séduisantes, qui deviennent vite des certitudes par les illusions de leurs auteurs». Il l'avertit que «les raisonnements les plus rigoureux ne sont pas toujours suffisants et que le calcul des probabilités lui-même ne prouve rien si l'une ou plusieurs des données multiples du problème ont été mal posées» (p. 44). Il voudrait la préserver «des emballements inévitables et des illusions fâcheuses» (44); mais, puisque ces emballements sont inévitables... La géographie linguistique a donc aussi ses mirages. Elle les évitera, dit l'auteur, «en s'entourant de la documentation présente et passée la plus riche possible, — en confrontant les matériaux les uns avec les autres, — en multipliant les rapprochements analogiques et les présomptions, — en évitant, même en présence des hypothèses les mieux construites, les affirmations téméraires». Nous sommes heureux qu'un esprit libre et clairvoyant, qui ne peut être suspecté de malveillance, sache si bien mettre

le doigt sur la plaie et si bien indiquer le remède. Le mal, comme vous le voyez, c'était le rejet dédaigneux des théories et des procédés de la philologie classique, c'était le système cartésien de la table rase ; le remède, c'est le retour aux anciennes méthodes et aux instruments de travail de la fin du siècle, en y ajoutant ce que l'on avait trouvé de neuf, idées et moyens. Quant à l'observation que la Géographie linguistique est une science qui se fait, notre sentiment demeure tout autre : c'est une chapelle qui se défait, dont les membres, conscients d'avoir opéré sur une base trop étroite, se replongent dans les eaux baptismales de la vieille philologie. Tels ces tronçons de fleuves, la Gironde, le Rupel, qui sous leurs noms nouveaux, sans souvenir des affluents multiples qui les ont formés, parcourent quelques lieues, puis vont s'engouffrer dans la vaste mer ou dans quelque autre fleuve. Leur importance ne vient pas d'eux et ne dure pas.

Connaissez-vous la recette de la soupe au caillou ? Deux voyageurs malins, pour s'insinuer dans une ferme, promettent à l'hôtesse de ne rien lui demander de ses provisions. Ils n'auront besoin que d'une flambée. Ils sauront faire leur souper avec un simple caillou plongé dans l'eau de la marmite. L'ardennoise naïve, prise de curiosité, installe nos passants au coin de l'âtre. On introduit le caillou bien propre dans la cuve bouillante. Au bout de cinq minutes, un des étrangers s'écrie : « Ah ! mais, nous oubliions d'y mettre du sel. Vous avez bien une pincée de sel ? » Cinq autres minutes s'écoulent ; on soulève le couvercle ; l'eau bouillonne aussi claire. « Peut-être bien y faudrait-il un peu de beurre ! » La bonne femme s'empresse d'aller chercher *one nokète di bûre* : cela ne compte pas pour elle. Puis l'autre farceur d'ajouter qu'on ferait bien d'y mettre un poireau, pour relever le goût. Et cela non plus n'est pas une dépense pour la paysanne : elle fournit des poireaux, elle fournit des carottes, du chou, un céleri, que sais-je ? La soupe devient ainsi une excellente julienne, qu'on sert appé-

tissante et parfumée, qu'on avale avec un chanteau de pain blanc. Telle est la recette de la soupe au caillou. Notre arden-naise y croit encore. De même il y a des linguistes géographes qui soutiendront la vertu intrinsèque du caillou ; d'autres ont appris qu'il faut mettre autour beaucoup d'ingrédients.

MM. Gilliéron et Dauzat sont certainement de ceux qui l'ont appris. Mais demandez à M. Cuno ou à M. Stremann s'il est facile de prononcer son *confiteor* ou son *peccavi*. M. Dauzat lui-même n'est pas en aveu, il voudrait rester orthodoxe. Il ne conclut pas que le schisme doit cesser, qu'après s'être affirmée vaillamment avec la pétulance de la jeunesse, l'école doit faire la paix avec tous ses devanciers. Il se contente de plaider que la Géographie linguistique est encore une science jeune aux pas mal assurés. L'excuse n'est pas du goût de M. Gilliéron, qui, dans son dernier livre (¹), censure vertement M. Dauzat. Il eût mieux valu pour M. Dauzat constater la vérité entière : dire que l'école a repris l'héritage de la philologie romane, qu'elle reniait naguère, et qu'elle fait de brillants efforts pour le rendre productif, mais qu'il lui serait pénible d'amener son pavillon.

VI

Maintenant que l'orage est passé, la philologie, bien morigénée, peut reprendre son essor. Qu'elle fasse la paix, sans rancune inutile, comme après une querelle un peu trop vive, un peu trop longue, qui a eu la chance de ne point tourner au tragique ! On peut liquider à l'amiable la situation, apurer les comptes, faire la balance des profits et des pertes, peser les résultats en doctrines et en œuvres.

La Géographie linguistique a fait des prosélytes. Des esprits chagrins pourraient juger que ce fut au détriment des autres

(¹) *Les Etymologies des Etymologistes et celles du peuple*. Paris, Champion, 1922, p. 24-28.

activités philologiques. Le divorce en effet crée aux enfants une situation difficile. Peut-être a-t-elle gagné quelques adeptes en considérant comme vieux-jeu ceux qui ne se rangeaient pas à ses vues. Mais l'important au point de vue général est que ces adhérents aient fourni bonne besogne.

Peut-être, par des appréciations railleuses, a-t-elle détourné quelques bonnes volontés des entreprises de lexiques et de monographies locales. Le nombre n'en doit pas être bien grand. Les inconscients, qui ne connaissaient pas même l'existence de l'école nouvelle, n'ont pas été influencés, et c'est dommage ! Les plus compétents, capables de juger par eux-mêmes, ne se sont pas laissé intimider. Il n'y a que les travailleurs moyens, les hésitants et les imitateurs, qui ont remisé leurs projets, et remisé sans compensation, n'ayant pas l'envergure nécessaire pour sortir des limites de leur région et se plier à un nouveau programme.

Elle a peut-être détourné de la philologie générale, en les accaparant au profit d'une seule discipline, des esprits plus intéressants. Mais ceux-là d'ordinaire, après les premiers gages, se ressaisissent ; ils vont où les pousse leur curiosité scientifique, les uns vers les textes du moyen âge, d'autres vers les générations et filiations des idées et thèmes littéraires, vers les problèmes de comparaison, d'emprunt, d'imitation, d'histoire des œuvres, des genres ou des auteurs, ou à la découverte de manuscrits inconnus. D'autres, visiblement persuadés que toute la philologie ne consiste pas en biographies de mots, ont passé de l'étude géographique des mots à celle des phénomènes de la morphologie et de la syntaxe, ou ils ont repris les études régionales, fixé des limites, reconnu des aires de dialectes, entrepris des lexiques et des atlas dialectaux. L'école nouvelle ne leur a pas nui. Elle n'a pas nui non plus à tous ceux qui, sans s'émouvoir, ont continué à exploiter leur champ ; et même elle leur a profité, s'ils se sont assimilé quelque chose de ses théories et observations.

Au point de vue doctrine et activité, il semble que la Géographie linguistique a rétréci le champ des études. Cette poursuite du mot à travers les provinces, qui est le plus saillant de son programme, n'est pas toute la philologie. Or, si elle ne l'a pas cru, elle a pu le faire croire. Elle a comprimé ainsi les autres manifestations au profit d'un seul ordre de recherches. Mais tout ce qui vit exerce une compression semblable sur le milieu qui l'entoure.

Passons plutôt à l'examen des résultats. Quelles théories, quelles œuvres l'école a-t-elle produites ?

Actons d'abord en général que ce serait une injustice de dire qu'elle s'est bornée à des études de mots isolés. Souvent, si on ne consultait que les titres des œuvres ou des articles, on pourrait faire la réflexion malsaine que l'école s'attache à des mots, qu'il faudrait deux cent mille articles ou plus de cette espèce pour faire le tour de la philologie dialectale, que ce système n'est pas plus expéditif que celui des lexiques régionaux. Mais ces études de mots dépassent de beaucoup leur portée biographique. Leur principal intérêt gît dans les doctrines générales que les auteurs ne manquent pas d'en dégager. Que sont ces doctrines ?

Nous n'avons pas le loisir d'en dresser la liste exacte : il faut les estimer en bloc. Les problèmes que l'école a posés, les solutions qu'elle a trouvées ou recherchées se surajoutent à tout ce qui avait préoccupé la philologie classique. En général, la Géographie linguistique a revisé certains procès ; elle a montré que, en fait d'étymologie et de sémantique, les questions de filiation n'étaient pas aussi simples ni aussi régulières qu'on l'avait cru ; elle a rendu saillantes les perturbations que l'instinct populaire a introduites dans un développement de faits qu'on croyait plus logique ; elle a inspiré une défiance peut-être excessive, mais salutaire, au sujet des phénomènes phonétiques. C'est un grand progrès. Il a été acheté un peu chèrement, voilà l'unique chose à regretter. Ce progrès s'est produit sous la

forme disgracieuse d'une guerre bruyante aux pauvres lexiques régionaux, aux phonétiques locales, d'une opposition sourde aux méthodes de recherche des romanistes : il aurait pu se produire sous une forme plus conciliante. Il y a eu une école, non par nécessité interne, mais parce que le chef avait le tempérament d'un fondateur d'école. Il y a eu des œuvres aux titres agressifs à côté d'autres à titres modestes : *La faillite de l'étymologie phonétique*, *Mirages phonétiques*, *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple*, et parfois l'auteur a dansé la danse du scalp devant ses victimes. N'importe, accueillons ces œuvres sévères dans la forme où elles nous sont données. Si l'auteur a malmené les étymologues et les phonétistes d'une main un peu rude, il a forcé la philologie à s'étonner, à réfléchir. C'est un bienfait, un peu amer, qu'il faut compter comme un bienfait.

Mais dans quelle mesure ce programme général, la vie des mots, peut-il compter comme un apport nouveau ? Est-ce que la philologie ne s'y applique pas depuis qu'elle existe ? C'est une question de degré. Après bien d'autres, A. Darmesteter et Michel Bréal avaient étudié la vie des mots, l'un dans le domaine du français, l'autre dans le domaine indo-européen. Bréal avait composé vers 1887, inspiré par la lecture du petit livre de Darmesteter, un ouvrage (¹) où il expliquait les lois linguistiques ou tendances que paraissent suivre l'esprit et la volonté constructive dans l'évolution des mots et des expressions ; mais les mots, les suffixes, les tours de phrase étaient puisés par lui indifféremment dans toutes les langues qu'il connaissait, anciennes et modernes, et uniquement à titre d'exemples explicatifs. La géographie linguistique reprend les mêmes problèmes des régressions de formes, fausses ou légitimes, des collisions et attractions homonymiques, des dégradations, restaurations, éliminations, des solidarités entre

(¹) *La Sémantique*, 2^e édition en 1899.

termes par synonymie ou par opposition de sens, des spécialisations et irradiations du sens, des échanges et réactions entre idiomes voisins ; mais, cette fois, elle étudie les phénomènes systématiquement, non plus pour définir et expliquer les lois à titre d'échantillons. C'est la vie des phénomènes eux-mêmes qu'on s'attache à ressaisir ; c'est le grouillement des dialectes, non plus les entités dénommées lois, qui devient objet d'examen et de recherches. Ainsi la Géographie linguistique a étudié la vie des mots plus intimement dans leur intercourse, leurs relations, leurs alliances, leurs luttes et concurrence vitale, soit dit sans être dupe de l'anthropomorphisme inévitable de ces métaphores. On peut admettre que ce progrès, qui est à peine un changement d'orientation, aurait pu se produire sans école, sans démonstrations bruyantes, parce qu'il résulte du point de maturation où étaient arrivées la philologie générale et dialectologique et la philosophie elle-même devenue plus réaliste. Qu'il se soit produit sous telle forme, parce qu'une nouvelle génération avait besoin de s'affirmer, c'est l'événement humain et contingent négligeable. Les poses, le bruit, les éclats, la foi en soi, la surestimation de ce qu'on apporte d'original ne doivent plus nous apparaître que comme l'enveloppe passionnelle dont l'intelligence, même scientifique, ressent parfois le besoin d'entourer ses créations. En fait, un progrès s'est produit, dans des formes parfois sans aménité ; mais il s'est produit, c'est le principal; le reste est de l'histoire anecdotique.

Si vous désirez que je sorte de l'appréciation générale des doctrines pour parler des œuvres, ma tâche deviendra plus difficile. Il est oiseux de se condamner à une énumération, car il ne s'agit pas de cuber la production de l'école. Passer au crible chacun de ses travaux, ce serait une longue étude d'abord, et puis je désire autant que possible faire abstraction des personnes. Il faudra choisir un moyen terme.

En tête des œuvres vient d'abord l'Atlas. L'Atlas est né d'une

pensée antérieure aux prétentions de l'école. Celles-ci au contraire sont nées de l'Atlas, qui a fait concevoir des espérances immenses, les mêmes espérances exactement que la philologie romane aurait conçues si elle avait possédé des monographies dialectales pour toutes les provinces latines. Mais, comme nous estimons que l'Atlas reste le titre le plus indiscutable à la reconnaissance des romanisants, comme nous n'avons nul désir de diminuer les efforts et les travaux de l'école, assignons lui l'Atlas pour ne pas la découronner.

Parmi les autres œuvres que nous lui devons, dont vous trouverez la bibliographie à la fin du livre de M. Dauzat, il y a surtout des monographies de vocables. On peut laisser de côté les titres et les noms d'auteurs pour citer, au hasard du souvenir, les mots eux-mêmes : *clavellus, scier, abeille, sel, soif, merle, miel, loriot, traire, mulgere et molere, oublier, roublier, échalote et cive, cubare et ovare, pièce et nièce, plumer et peler, clou, fléau, flamme, fleur, les jours de la semaine, di et jour, le coq et le chat, épi et épine, roue, rouelle, boucle, excusorium et ex-flagellum, èga, cavale, jument, les noms du hanneton, de la pomme de terre, de la charrue, thé et tisane, pommette, mouchette, mouche-bénie, lèvre, baiser, cigale, belette, clore, clouer, frire, friser, pot, marmite, cuiller, écureuil, amaza (fourmi), établi et banc, il faut et il chaut, bren et son, feta (brebis) et caya (truite), lacura et lacrimusa (lézard)* ; les noms de l'orvet, etc. Il y a aussi des études de groupes : les argots de métier, les noms de plantes nouvelles. Souvent ces études de mots sont données sous des titres ou des sous-titres généraux, qui indiquent le point de vue et la portée de la recherche : *comment cubare a hérité de ovare, mirages phonétiques, mots en collision, les aires disparues, parlers en travail, pathologie et thérapeutique verbales, influences lexicales d'un mot chinois en français, comment on concilie l'étymologie avec la sémantique, etc.* Il y a aussi des études phonétiques ou morphologiques : la destinée de *c+a*, les

groupes initiaux *cl*, *gl*, *fl*, *pl*, *bl*, la diphtongue *au*, l'imparfait de *esse*, les pronoms personnels en Nivernais, l'imparfait en franco-provençal. Il y a des atlas régionaux : Vosges, Normandie, Landes, Nivernais ; des études régionales et des lexiques : Vosges, Ardennes, Auvergne, Angoumois.

Les œuvres qui ont fait le plus de bruit, ce sont naturellement les plus combatives, celles de M. Gilliéron, œuvres souvent âpres et dures envers les malheureux dissidents, de lecture difficile, surchargées de parenthèses, riches d'hypothèses, d'affirmations contestables, de conclusions aventureuses, mais traversées d'éclairs, de comparaisons originales, établissant des rapports non encore entrevus, envisageant des vues nouvelles et des problèmes nouveaux, bref pleines de faits et d'idées qui devaient donner à réfléchir aux romanistes non encore étroitement spécialisés.

Si maintenant nous voulons distinguer entre thèses et conclusions, entre les théories générales brillantes et les vérités réellement acquises, nous verrons que le progrès s'est effectué comme il s'effectue toujours, moins certain que les coryphées ne l'annonçaient, aussi sujet à contestation et à revision que les résultats antérieurs condamnés. La logique des auteurs ne les a pas empêchés de faire parfois des sauts trop hardis dans l'hypothèse ; ni leur science, d'argumenter sur des faits mal établis ; et d'aboutir ainsi à des conclusions qu'il a fallu ou qu'il faudra réformer ou retoucher. La preuve en sera facile, sans polémique ni personnalités : il suffira de puiser dans les exemples que fournit M. Dauzat pour étayer ou illustrer les théories de l'école.

M. Dauzat explique (p. 86) que *mèle* (*merula*, merle) a disparu en Picardie à cause de son homonymie avec *mèle* (*mespila*, nèfle). Cependant il existe en Picardie des endroits où nèfle se dit *mèye*, d'autres où l'on dit *nèpe*, *nêpe*. Pourquoi *mèle*-*merula* aurait-il disparu de ces endroits où il n'y avait pas homonymie ? Si c'est par l'influence des régions

voisines, il faudrait le prouver. Ensuite on peut faire une autre objection de principe : il n'y a guère de rencontre ni de gêne ou confusion possible entre un nom d'oiseau et un nom de fruit. — En Hainaut, poursuit l'auteur, *merula* devient *mièle* : « fatalité ! voici le choc avec *miel*. Les deux adversaires sont jetés à terre. *Miel* ne s'en relève pas ! » C'est très dramatique, mais est-ce vrai ? *Mièle-merula* existe encore dans *orimièle*, le loriot ; le merle est actuellement nommé *mauviard* ou *mauvis*. Admettons que le composé *orimièle* soit un signe certain de l'existence antérieure de *mièrle* en cette région : encore faudrait-il savoir, pour conclure, si la forme *mièrle* y a subsisté jusqu'au moment de se réduire à *mièle*, si *mauvis* n'est pas apparu antérieurement. En ce cas il n'y aurait pas eu de rencontre avec *miel*, et la raison donnée, conflit par homonymie, serait fausse. — Il faudrait prouver aussi que *miel* a vraiment précédé, dans l'usage ordinaire, c'est-à-dire en langage de la cuisine et de la salle-à manger, non d'apiculture, le nom de *laume*, *lame* (larme, miel coulant, rayon de miel). Ce mot de *larme*, aux yeux d'un étranger qui se l'explique mal, paraît être un pis-aller, une métaphore plus pittoresque que satisfaisante. Il croit le miel ainsi nommé occasionnellement parce qu'il glisse du couteau. Mais *larme* désigne le produit naturel, bien liquide, non falsifié, coulant du rayon. Ce peut être une distinction de gourmet qui a favorisé l'emploi de ce mot. Or, si cet emploi de *larme* est assez ancien, il ne s'est pas substitué à *miel*. La collision entre *mièle* et *mièl* en devient moins probable. En quoi le nom du miel, ainsi réservé à l'apiculture, peut-il produire une équivoque gênante avec le nom du merle ? Il n'y a pas plus de rencontre ni de heurt qu'entre *livre-poids* et *livre-imprimé*.

On a beaucoup écrit et disputé sur la généalogie des formes dialectales employées pour désigner *l'abeille*. On a contesté la solidité de maintes mailles du réseau imaginé par M. Gilliéron. Nous n'irons point nous aventurer dans ce guêpier. Pour avoir

eu le malheur de formuler quelques objections dans son livre (p. 42-43), M. Dauzat s'est attiré une verte réplique (¹) de M. Gilliéron. Nous nous contenterons de proposer courtoisement des doutes à une autre explication que M. Dauzat donne du nom de l'abeille dans le Nord : « *é* résidu de *a pis* », dit-il p. 87, « *a* été absorbé par *èp*, forme altérée de *wèp*, guêpe ». Interrompons ici l'exposé pour objecter que le picard *wèpe*, guêpe, ne perd pas aussi facilement son *w* initial : il est donc peu probable que *èp* abeille vienne de *wèpe*-guêpe. Poursuivons maintenant : « Et, pour le nom du rucher, l'apiarium latin s'était rencontré avec la famille de *hache* (*hape*, puis *ap* dans le Nord)... ». Le nom du rucher est dans le Nord *api*, *apié*, *aplé* ; celui de la hache est *hèpe*, *hape*, *ape*, sans dérivé en -iarium et sans « famille » : donc pas de confusion possible. L'auteur continue : « Au milieu de ce désarroi lexical, la *mouche*, passe-partout commode, arrive par endroits, grâce à une série d'extensions successives de sens, à désigner la collectivité des « mouches », c'est-à-dire l'essaim, puis le rucher qui renferme l'essaim ». Si les deux objections précédentes ont quelque valeur, il n'y a pas de désarroi lexical et *mouche* n'a pas été choisi comme bouche-trou. *Mohe* ou *moche* en wallon, *mouke* en picard, est un terme générique qui peut, avec ou sans déterminatif, prendre un sens spécifique : pour une ménagère, *mouche* devient la mouche d'appartement ; mais, pour un apiculteur, la *mouche* par excellence est l'abeille. Il arrive aussi que l'apiculteur emploie comme terme technique de préférence une forme empruntée. Celle-ci est plus noble. *Mohe*, *mouke* sera pour lui la mouche domestique ; ses chères abeilles seront des *mouches*. C'est de la psychologie, les collisions d'homonymes n'ont rien à y voir ; et d'ailleurs l'emploi de la forme *mouche* n'a rien de général. Enfin, par extension de sens, comme dit M. Dauzat, *mohe* arrive à désigner la colonie d'abeilles, ce qui n'est pas non

(¹) Voyez *Notes complémentaires sur les noms de l'abeille* (p. 24-28), dans *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple*, 1922.

plus un fait général, mais jamais un essaim, car un essaim est tout autre chose. Enfin, le ruche en paille se nomme en wallon *tchètēûre*, en picard *catware*, — nous omettons les variantes, — et le rucher ou ensemble des ruches disposées sur un entablement et abritées par un cabanon se nomme *mohêtre*, *mohire*, *api*, *apli*, *aplé*, *lapié*, *api d'moches*, etc. — Il n'y a qu'un point obscur, de sémantique, dans cet état dialectal: c'est de savoir comment *mohe* arrive à prendre un sens collectif, sens qui ne nuit d'ailleurs pas à l'autre. Dire que c'est *par extension*, c'est se payer de la même raison que les médecins de Molière. *Extension* est le nom du phénomène ou, pour être plus précis, le nom de la tendance ou direction du phénomène ; ce n'en est pas la cause. La cause, je crois, provient de l'amphibologie du pluriel. Quand le possesseur d'un rucher dit à quelqu'un : *alans vèy lès mohes* (allons voir les m.), *lès mohes zûnêt* ou *hoûlêt* (les m. sont stridentes ou bourdonnantes), *lès mohes samêt* (essaiment), *mête sès mohes al brouyîre* (envoyer ses m. dans la bruyère), *stofer lès mohes* (les étouffer ou enfumer), son auditeur, qui n'est pas nécessairement grand clerc en langage d'apiculture, peut comprendre à volonté dans toutes ces locutions les *mouches* ou les *ruches*. Dès lors, quand il voudra s'exprimer au singulier, il lui arrivera de dire *mohe* au sens de ruche. Son erreur, invisible et latente dans le pluriel *stofer les mohes* (enfumer les abeilles = enfumer les ruches), devient patente dans le singulier *stofer ine mohe* (enfumer une ruche). Une erreur de cette nature peut rester individuelle ou se propager, rester sporadique ou devenir générale. La géographie linguistique tient-elle assez compte de ces degrés ? N'oublie-t-elle pas aussi que la qualité des renseignements dépend des connaissances *techniques* de celui qui interroge et de celui qui est interrogé ? Sur la plupart des sujets, il y a le langage vague, veule, indistinct du populaire, et le langage riche, précis, clair du praticien. La carte reflète l'un ou l'autre de ces langages. Suivant l'occurrence, elle dénote un état de

décomposition du patois ou un état de conservation. Souvent les confusions que le dialectologue essaie d'expliquer sont celles d'esprits ignorants, non du langage sain. On croit faire de la linguistique, on fait plutôt alors de la psychologie ou de la pathologie du langage.

Nous croyons que l'école abuse de cette explication facile de la confusion homonymique. Pour qu'une confusion se produise, dit lui-même M. Dauzat (p. 69), il faut qu'il y ait « incompatibilité de sens absolue entre les deux homonymes ». Pour qu'il y ait rencontre, et gêne, et désir d'élimination, il faut que les homonymes soient « dans le même plan sémantique ». Ce n'est pas le cas pour *merle* et *nèfle*, ni pour *merle* et *miel*, ni pour *abeille* et *hache*. Ce serait le cas d'*abeille* et *guêpe*, si la phonétique ici n'entravait pas le raisonnement. Les exemples que M. Dauzat choisit dans l'arsenal de l'école comme étant les plus typiques, nous paraissent donc loin d'être probants.

« Le mot latin *mulgere*, conservé dans le Midi de la France, a disparu dans *tout le Nord*, où l'idée de traire le lait a été exprimée par d'autres termes » (p. 65). On en donne comme raison l'homonymie intolérable avec *moudre-molere*. Ici encore l'enquête n'a pas été assez sensible pour refléter la réalité des faits. En Belgique, traire se dit *moûde*, *mode* (pour *moudre*, *modre*), et le mot est protégé par les dérivés *moûdeû* (vase à traire), *moûdêye* (une traite). *Moûde-mulgere* a le *d* comme *ponde-pungere*, *onde-ungere*, *djonde-jungere*, *plinde-plan gere*, etc. Le mot est usité de Malmedy à Tourcoing, en picard comme en wallon. *Traire* n'apparaît nulle part en ce sens. *Molere* est au contraire *moûre*, forme très régulièrement phonétique en wallon, où les consonnes intercalaires *b*, *d* n'apparaissent jamais que dans des formes d'emprunt. Il n'y a donc pas eu d'homonymie !

Encore un exemple dans le même ordre d'idées (p. 153). « L'histoire du compère-loriot prend naissance aux environs de Malmedy... On savait qu'il y avait eu confusion ancienne

entre l'orgeol (petit grain d'orge [hordeolus]), nom primitif du bouton [*orgelet*], et l'oriol (auriolum, jaune d'or), nom primitif de l'oiseau. Cela est très clair, mais l'entrée en scène du *compère* est plus curieuse. Son origine est wallonne. Dans cette région on distinguait deux sortes de merles, le *merle noir*, dont nous avons vu les avatars (p. 86), et le *merle oriol*, devenu *merloriot*. Dans le dernier mot le paysan a entendu, — c'était fatal, — *mère loriot*. Et aussitôt voilà le *merloriot* qui devient le *père loriot*. Le *compère* le suivra de près. Si l'on en doutait, on trouverait la suite de la famille, le *fils loriot* et la *fille loriot*, dans les patois bourguignons et rhodaniens ».

Voilà un beau raccourci d'article. Nous avons tenu à le transcrire fidèlement, étant sensible à la besogne bien faite. Mais sur quoi repose cet historique ? L'orgelet se dit en wallon *oriou* (ɔryoû, ɔryou en deux syllabes), *orioûl* à Spa. Le nom est très connu, protégé par des croyances et formules de remèdes populaires : à Laroche, en Luxembourg, on lui dit le matin « *bondjoû, ourioû, va-re-z-è come t'as v'nou* », et le soir « *bone nut', ourioû, va-re-z-è come t'as v'nou* ». Le merle noir, lui, est nommé *mâvi*, *måvi*, *mauvi* dans les provinces de l'Est, *mauvier* à Florennes (Namur) et en Hainaut. Il y a d'autres noms : *mièle* en namurois d'après Grandgagnage, *mièrlau* à Jodoigne (Brabant), *mièle* dans le Sud du Luxembourg. Le merle doré est nommé d'ordinaire *orimièle*, variantes *originèle*, *orinièle* ; on dit aussi *mièle*, *nièle* à Namur, *colô pirô* à Nivelles (Brabant), *colô briô* à Namur, *copère lôriô* ou *louriô* à Jodoigne, *compère lorio* à Tournai, *lôriô*, *tortôriô* (sans doute *turdus aureolus*) dans le Luxembourg méridional, *glôriô* par tentative étymologique dans une localité dont nous avons négligé de noter le nom. Il n'y a nulle part de *mèrle orio* ni de *merloriot*, ce qui coupe absolument la possibilité d'une création d'un *père* ou d'un *compère loriot* en Wallonie. Le nom de *compère loriot* à Jodoigne et à Tournai doivent être des emprunts. Il n'y a pas non plus de confusion possible avec *oriou*, *orioul*, *ourioû*,

l'orgelet. — Pour finir ce chapitre par une réflexion générale, j'ai l'impression que ces noms des petits éléments de la faune et de la flore sont trop nombreux et trop variables pour qu'on puisse avec sûreté en démêler l'histoire actuellement, même après la *Faune* et la *Flore* de Rolland. J'admire l'article de M. Louis Gauchat sur l'écureuil (*Mélanges Wilmette*), parce qu'il est clair, méthodique, plein de renseignements bien classés et sobre de propositions aventureuses ; mais je ne puis reconnaître les mêmes qualités, par exemple, au long travail de M. Sainéan sur les noms du chat.

La « catastrophe linguistique » provenant dans le Nord de la confusion du masculin et du féminin de l'article, que M. Gilliéron (*Pathologie et thérapeutique verbales* p. 17) compare, par son importance, à celle qu'a produite en français la disparition des formes du cas sujet, cette catastrophe n'a jamais existé. M. Dauzat, qui l'adopte sans défiance (p. 93) en donne comme exemple le picard *char* (chair, viande), repris au français « parce que » l'ancienne forme *le car* se confondait avec *le car* (char, charrette). Si cette raison était la véritable, pourquoi la Wallonie, à côté, persisterait-elle à dire *li tchâr*-viande et *li tchâr*-charrette ? Jamais la Wallonie n'a été incommodée par le fait que *le* et *la* se confondent en une forme unique. Il y a de bonnes raisons à cette indifférence. Nos géographes ne les voient pas, parce qu'ils argumentent sur *li* pris isolément. Mais, si on dit *li tchâr* (féminin, la viande) et *li tehâr* (masculin, le char), on dit après des prépositions : *dél tchâr* (de la viande) et *dè tchâr* (du char), *al tchâr* (à la viande) et *à tchâr* (au char). La distinction des genres reste sensible après l'article *un* : *one tchâr* (une viande), *on tchâr* (un char) ; après des adjectifs : *one bone tchâr*, *on bon tchâr*. Les différences, qui se manifestent plus fréquemment que la ressemblance, suffisent pour écarter les neuf dixièmes des équivoques, quand le sujet lui-même ou le sens général ne les écarte pas.

Ensuite, que le Nord ait remédié à la confusion du masculin

et du féminin dans l'article en employant comme article d'autres démonstratifs, est-ce bien observé et bien expliqué ? 1^o Il s'en faut que tout le Nord ait adopté *ché* (ce) comme article : cela n'existe ni dans le Hainaut picard ni en Wallonie. 2^o *ché* n'est pas substitué à l'article dans tous les cas : il ne fait que le concurrencer. 3^o Si *ché* avait été emprunté pour distinguer le masculin du féminin, il se présenterait exclusivement devant des noms féminins, ou uniquement dans les cas équivoques précités, soit *ché car*, le char, *chèle car*, la viande. Or il n'en est rien. On trouve dans Corblet : *chés b'zeûs*, les faiseurs, *chés conseyeûs*, les conseilleurs, *chés payeûs*, les payeurs, et, au féminin, *chés rues*, *chés haies*, *chés mains* (p. 40, 42, 137, 141). Au singulier il y a *ché* et *chèle*, deux formes distinctes. Mais on dit *chèl* aussi au masculin devant une voyelle : *i vaut mius aler a ch'l ormère qu'a ch'l apoticaire*. 4^o *èl*, *le* sont aussi employés comme adjectifs démonstratifs, ce qui achève la prétendue confusion au lieu de créer la différenciation annoncée. 5^o Enfin, est-ce que le français souffre beaucoup de devoir prononcer de même *cet homme* et *cette femme*, *ces jours* et *ces nuits*, *l'époux* et *l'épouse* ? L'anglais souffre-t-il d'avoir le même article *the* au masculin, au féminin et au neutre ?

Comme contre-partie à la collision des homonymes, M. Dauzat donne des exemples de ce qu'il appelle l'attraction homonymique (p. 72). Deux formes presque semblables deviennent tout à fait semblables. C'est ce que la philologie nommait contamination ou, dans certains cas plus voyants, étymologie populaire. Le changement s'opère « au profit du mot le plus vivant ». Ajoutons, pour le cas d'étymologie populaire, qu'il se fait au détriment du mot ou de l'expression sans signification visible au profit du mot ou de l'expression significative ou paraissant telle. Cette assimilation se produit « au moment où les trajectoires des évolutions respectives sont suffisamment voisines ». M. Dauzat croit bien faire de préciser encore davantage : « quand les deux termes ne dif-

fèrent plus l'un de l'autre que *par un son* ». Cette dernière formule ne semble amenée que par l'exemple choisi, *courte-pointe*. Or il nous semble qu'elle ne s'applique pas à cette expression. Il y a eu, dans cet exemple de culcita comme dans d'autres, identification phonétique *involontaire* de deux formes, suivie d'une confusion *involontaire* de sens. La confusion étymologique se fait, mécaniquement, quand l'identité de sons *paraît* complète ou l'est réellement. On explique que culcita devenu *coûte* s'est absorbé dans *curta* devenu *courte*. La différence est de « un son », mais il faut consulter la qualité de ce son. L'ouïe la plus émoussée ne peut confondre *courte* et *coûte*. Il faut donc pousser l'explication plus avant. Deux solutions sont possibles. Ou bien l'assimilation s'est faite dans une région du Nord où les deux mots aboutissaient à *coûte* uniformément : Froissart écrit *coutepointe* ; ou bien elle s'est produite en français même, de *coulte* devenant *courte* par substitution de liquide. Dans ces deux hypothèses, la fausse interprétation du premier terme est un résultat et non une cause. Le changement est purement sémantique. Supposons maintenant que la forme française *courte-pointe* ne vienne pas directement de *coulte*, mais d'un *coûte-pointe* plus septentrional : il ne faut pas imaginer que c'est le français qui a changé *coûte* en *courte* pour satisfaire à une idée préconçue ; c'est au contraire le picard ou le champenois qui a voulu traduire l'expression en français. Alors sa méprise étymologique, jusque-là restée à l'état latent, se trahit en ce qu'il traduit *coûte-curta* au lieu de *coûte-culcita*. Il aboutit donc au francien *courte*. Pareille erreur peut demeurer individuelle, ou rester cantonnée dans la région où elle est née ; elle peut s'étendre et devenir l'expression française elle-même.

Dans cet exemple, nous ne voulons que clarifier les conditions de ce qu'on a nommé attraction homonymique. Quant à choisir entre les deux hypothèses précitées ou trouver quelque autre interprétation, c'est une délicate question de re-

cherches historiques et de confrontation de textes, même de variantes de textes. Il faudrait réunir et localiser les exemples, faire de la vraie géologie linguistique, tirer au clair la psychologie de ces contaminations et étymologies populaires qu'on explique de façon bien superficielle. Avis à nos jeunes romanistes.

Cependant nous ne voudrions point affirmer contre M. Dauzat que l'attraction ne se produit jamais qu'en cas d'identité phonétique absolue entre deux termes. A Stavelot *lére-ás-poyes* (l'épervier, le larron-aux-poules) devient facilement *mére-ás-poyes*. Comment est-ce possible ? Celui qui ignore le nom réel et qui l'entend prononcer pour la première fois, croit avoir mal entendu, et il interprète le nom par un à-peu-près plus significatif. Il déforme sans vouloir déformer, comme notre vision intérieure rectifie en vert les lointains violetts du paysage. A Verviers, le croupion ou coccyx est nommé dans le peuple *crôpître dè cou* (pomme-de-terre du derrière !). Ce mot *crôpître* a remplacé le terme véritable *croupître* (croupière). On voit de combien peu ils diffèrent. Le phénomène implique une première confusion, nécessairement individuelle. Quelqu'un a prononcé *croupître*, et son interlocuteur, à qui le mot était inconnu, a cru entendre *crôpître*, et il a propagé sa méprise en la corrigeant par un déterminatif. Mais nous insistons sur une condition : cette attraction au profit d'un terme plus vulgaire n'aurait pu se produire dans une région où l'on prononçait purement la nasale de *crompître* ; elle était réservée à une région où la dénasalisation rapprochait jusqu'à l'erreur auditive *croupître* et *crôpître*.

Si on ne limite pas ainsi le point où la confusion devient fatale, on se laissera entraîner à admettre ou à imaginer des contaminations peu naturelles. Que l'on compare, par exemple, le verbiétois *cou-d'tchâsse*, culotte, avec le français *haut-de-chausse* : on sera tenté de conclure à une substitution de *cou* à *haut*. Mais on n'est pas obligé d'en passer par là : *cul-de-chausse*,

opposé à *bas* de chausse, *pied* de chausses, fournit un sens satisfaisant.

Voici un exemple de confusion étymologique que je crois commis par les lexicographes. On trouve en français *camus* (au nez camard) et *camus* (étonné, penaud). Le *Dictionnaire général* se contente de donner le second comme un sens figuré du premier. Mon jugement ne parvient pas à goûter cette identification. Pour peindre l'ahurissement d'une personne, on dit que « son nez s'allonge » ou encore qu' « elle fait un nez ! », un de ces nez qu'on ne se représente point comme *camus*. *Camus*-étonné me semble être une variante dialectale de *comus*, *commus*, *commotus*, dont je trouve un exemple dans *Amis et Amiles (Nouvelles en prose du XIII^e siècle)*, p. 67). La confusion a dû se produire dans la région où *co-* peut devenir *ca-*, c'est-à-dire dans le Nord. On a de nombreux exemples de ce phénomène en wallon et en picard, voire en français⁽¹⁾. D'autre part, le *Dictionnaire général* constate que le *c* initial de *camus* dénote une origine normanno-picarde. Ces deux indications, indépendantes l'une de l'autre, convergent donc. Il y aurait lieu de rechercher dans des textes normands et surtout picards des témoins de l'emploi de *comuz* et *camuz* au sens précis de *commotus*, dans lesquels on ne puisse pas objecter que le visage intervient.

La teneur même des cartes fait que la géographie linguistique s'est plus occupée de lexicologie que de phénomènes grammaticaux. M. Dauzat, qui l'avoue (p. 96), esquisse un programme des recherches à faire et des constatations qui paraissent acquises. Dans ces dernières il range (p. 104) l'explication de la chute de l'ancien imparfait issu de *era m*. Il montre *ière*, *ère*, évincé par *estoie* « peut-être pour éviter une homonymie avec le suffixe féminin *-ière* ». « La seconde forme a peu

⁽¹⁾ Voir, dans nos *Notes de philologie wallonne* (Champion, 1912), l'article sur *Le prétendu préfixe péjoratif ca- en français et en wallon*, p. 222-237. Nous avons rassemblé un lexique des mots en *ca-* = *co-* qui reste à publier.

à peu chassé la première, voilà ce que nous apprend l'histoire. La géographie linguistique complétera le tableau en nous montrant que *était* couvre aujourd'hui toute l'ancienne langue d'oïl, à l'exception d'un petit coin des Vosges... ». Tel est le résultat des enquêtes géographiques entreprises par MM. Dauzat et Jaberg (p. 104, n). Nous en concluons que l'Atlas n'est pas en mesure de tout révéler. D'abord l'homonymie de *ièrē-erat* avec l'ancien suffixe féminin *-ière* est de celles qui n'ont guère dû gêner nos ancêtres ! Il y en avait une autre, plus gênante celle-là, qui était dans le même plan sémantique et pouvait causer de fréquentes méprises, c'est la ressemblance orale entre l'imparfait *iere, ieres, ieret*, et le futur *ier, iers, iert*. Le conflit s'est dénoué au profit de l'imparfait, par substitution progressive du futur composé roman à l'ancienne forme traditionnelle latine. En second lieu, on pourrait faire remarquer qu'il y avait une autre solution possible, par une dissimilation d'origine syntaxique : *l'ami ère, qui ère* sonnant exactement comme *l'ami ière, qui ière*, la diphthongaison (et cela se voit dès les plus anciens textes) aurait pu se résorber dans l'un des deux temps. En troisième lieu, la carte n'a pas été assez sensible pour montrer que l'imparfait n'a pas entièrement disparu dans le Nord. Nous avons eu l'occasion jadis (¹) de montrer l'imparfait *eram erant* encore survivant dans la partie picarde du Hainaut et du Brabant.

« La régression », dit M. Dauzat (p. 60), « spécialement la fausse régression, était déjà connue..., mais la Géographie linguistique lui a donné une importance nouvelle ». Deux exemples rappelleront le sens de ces termes à ceux qui seraient embarrassés : il y a régression, ou retour à un état phonétique plus ancien, lorsque *clé* dans un patois est rétabli à la place de *lyé* (clave) ; la régression est mal faite ou fausse lorsque *cla* est établi indûment à la place de *lya*, antérieurement

(¹) Dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, t. VII (1912), p. 69-76.

flya (fléau) (1). Ces définitions posées, il est à craindre qu'on n'ait exagéré l'importance de la régression en quantité et qu'on n'en présente une théorie peu claire. Régression ne peut être que le nom de la tendance ou direction du changement, le nom du résultat et non de la cause. Quand je recule, la cause de ce mouvement n'est pas le recul ! La cause immédiate est la perception d'une analogie : *lyé* redevient *clé* par analogie du français *clé*. Il y a régression. On change *lya*-fléau en *cla* par analogie de *lyé*-clé. La régression est fautive. Mais, vraie ou fausse, la régression est un effet ; la cause en est le jeu de l'analogie. A son tour, la cause de l'analogisation est le vague désir d'améliorer le patois en le rapprochant du parler français jugé supérieur. C'est la cause psychique éloignée qui imprime la direction au changement. — Affirmer d'autre part que les fausses régressions abondent dans le patois (p. 61), n'est-ce pas trop généraliser ? Il est vrai qu'elles tiennent une grande place dans l'histoire de la prononciation et de l'orthographe du français (p. 62), à cause de la manie archaïsante des grammairiens, à cause de la prononciation plus livresque de la classe aisée. Il est vrai encore que les dialectes de plaine et ceux du centre sont actuellement très influencés par la manie de francisation, qui ne peut se confondre avec la régression, celle-ci étant un retour à un état antérieur, vrai ou faux, du dialecte et non du français. Mais le même phénomène est plus rare dans les provinces éloignées et dans les montagnes. En wallon, par exemple, à part l'admission de néologismes dans le

(1) M. A. Thomas, *Essais*, p. 157-8, note quelques formations régressives d'un autre genre : le cas où on recrée d'après un diminutif connu un non-diminutif. Le prov. *aïsso* remonte à *axa*, aisselle, aine, formation régressive d'après *axella-axilla*. Le prov. *maisso* (mâchoire, ganache), le comtois *maiche* (bajoue) remontent à **maxxa*, formation régressive d'après * *maxella*, *maxilla*. Le prov. *flage*, *flauge*, masc. *flago*, *flaugio*, fém., est une régression de *flagel*, *flaugel* = flagellum. Le prov. *ambro* (ambre, osier blanc), se tire aussi de *amarino*, *salix amara*, par * *amerusa*. J'expliquerais ainsi le suffixe *-âhe* du wallon, sorti par formation régressive de *-âhon*, fr. *-aison*, pour lequel je n'ai pas trouvé jadis cette formule heureuse de conclusion. Cf. *Bulletin du dict. wallon*, t. VIII (1913), p. 65-89.

vocabulaire, francisation et régression ne s'exercent intensivement que sur les noms propres de lieux et les prénoms. *Tileû* devient officiellement *Tilleur* sur le patron de *coreû-coureur*, *tchanteû-chanteur*, quoiqu'il provienne d'un dérivé en -etum. Il y a des *Hallet*, des *Halleux* et des *Halleur* qui ont la même origine : *hassaletum*. On ne dit plus guère *Houbièt*, *Lambièt*, mais *Houbért* ou *Hubért*, *Lambért*. On n'entend plus que rarement *Djihan*, *Djhène*, *Marèye*, *Garite*, mais *Jan*, *Jane*, *Mariye*, *Marguèrite*. Les formes francisées sont plus polies ! Dans le matériel ordinaire du langage, la désagrégation des patois est plus lexicale que phonétique. Les patois s'en vont surtout par oubli des mots du terroir, et cet oubli provient de l'abandon des mœurs, des métiers, de la vie rustique. On adopte un nouveau vocabulaire mieux en rapport avec les idées et occupations nouvelles. C'est une adaptation, sinon un enrichissement ; ce n'est pas une régression. Le langage est un instrument qui se modèle sur l'activité et la vie incessamment changeantes. N'est-ce pas à peu près dans ces formes, au fur et à mesure des besoins, que le latin s'est substitué aux patois italiques et au gaulois ?

Entre le français pur et le patois pur, il faut que le linguiste compte deux intermédiaires : 1^o le patois francisé, anobli et abâtardi par un système de francisations dont on pourrait faire une curieuse étude ; 2^o le français provincial, qui est le français contaminé par des traductions littérales du patois et des créations analogiques, par des formes hybrides où se mêlent la phonétique du dialecte et celle du français. Un exemple. Le *vaccinium nigrum* dans notre région se nomme *frambahî*, *fram'b'hî* et même *frampi* (comparez *cwèbehî*, *cwèpi*, corbisier). Le fruit en est la *frambahé*, *frambahé*. En français la plante est *l'airelle myrtille* ou simplement *myrtille* (petit myrte). Le *Dictionnaire général* ne donne pas de nom pour les baies. Mais, dans l'état de nos connaissances du français et de la botanique, on croit que myrtille est le nom français

des baies de l'airelle noire, la seule qui soit bien connue, et la plante est nommée *myrtillier*. Le nom d'airelle est connu seulement par le commerce des baies rouges du *vaccinium oxycoccus*, qu'on récolte dans les « fagnes ». Ces baies n'apparaissent à la ville que quelques jours, à la fin de septembre ou au début d'octobre, en mannes, chez les grands marchands de fruits et de venaison. En conséquence, *airelle* devient le nom des baies rouges de l'*oxycoccus*. On n'a pas inventé *airellier* parce que la plante demeure en général inconnue. En employant ainsi *airelle*, *myrtle* et *myrtillier*, nos bourgeois croient parler un français très pur. Des quatre claviers dont ils pourraient se servir, ils utilisent surtout les deux intermédiaires ; mais il est vrai que les deux extrêmes, au sens du purisme absolu, rentrent dans la catégorie de l'idéal.

Dans la suite, M. Dauzat expose la théorie générale des phénomènes de dissémination du langage et de relations entre les parlars. L'auteur évite de donner à ses observations la forme rigoureuse de lois ; et avec raison : on ne fait encore qu'entrevoir des lois dans leurs grandes lignes. C'est plutôt un programme général de recherches analytiques esquissé à l'aide des prémisses que la Géographie linguistique a données. Nous renonçons à résumer ce programme ; ce serait copier les sommaires de la seconde et de la troisième partie du livre. Dans notre pensée d'ailleurs, il devrait être remis en harmonie avec celui de la linguistique proprement dite, dont la partie dite Géographie ne peut avoir la prétention d'escamoter le nom et les méthodes. Mais ce grave sujet ne peut être abordé de front que dans un travail à part ; nous nous bornerons ici à quelques observations critiques, portant de préférence sur des faits allégués et sur des doctrines considérées comme acquises. Le programme de l'avenir peut attendre.

La Géographie linguistique généralise volontiers. Bon nombre de ses découvertes doivent être réduites à l'état de particularités. Est-il vrai que le parler des bourgs ou des petites villes

est plus conservateur des formes phonétiques que celui de la campagne ? (p. 172). Est-il vrai qu'il n'y a aucune relation entre les aires phonétiques et les aires lexicologiques, que la formation et le développement des unes et des autres ne semblent pas obéir aux mêmes lois ? (p. 173). Nous avons jusqu'ici éprouvé l'impression contraire. Entre deux dialectes voisins, différences phonétiques et différences de termes nous ont semblé marcher de pair. C'est le contraire qui serait étrange et qui exigerait démonstration. Quand on interroge un paysan d'une zone-frontière dialectale sur les caractères du dialecte voisin, il indique plutôt des différences saillantes de mots que les différences plus délicates de la phonétique. Ce trait ne signifie pas d'ailleurs qu'il faille souscrire à cette autre remarque (p. 173), que « la conscience linguistique de l'indigène est fort peu sensible aux différences phonétiques... alors qu'il attache une grande importance à des différences d'intonation ou à des nuances de timbre vocalique, qui paraissent insignifiantes... à l'esprit comme à l'oreille du linguiste ». C'est vrai que nos paysans remarquent beaucoup la lenteur ou la vivacité de la prononciation, — des blasons même en font foi, — le grasseyement, la façon de traîner ou de diptonguer les voyelles finales ; mais il en est aussi qui sont attentifs aux différences de formes et de sons. Mon paysan d'Odeigne, en Luxembourg septentrional, m'indique spontanément que l'on dit *do boûre*, *do café*, *do sârt* à Odeigne, mais *dè boûre*, *dè cafè*, *dè sârt* à Oster, hameau d'Odeigne ; qu'aux Tailles (Les Tailles, à l'O. d'Odeigne) on dit *-é* pour *-eye*, *broûlé* au féminin au lieu de *broûlye* comme chez lui, ce qui est le traitement du féminin des participes dans l'extrême Est wallon. M. Bruneau a fait des constatations analogues sur les facultés du patoisant dans la région qu'il a si bien explorée. Il est donc dangereux de généraliser.

Quand la Géographie linguistique étudie le rayonnement des variations phonétiques, il est facile de constater le phénomène, plus difficile de déterminer les centres d'irradiation.

Quant à expliquer les causes des influences propagatrices ou inhibitrices, elle fait des hypothèses et en renvoie la vérification à l'histoire. Pourquoi, aux alentours du VII^e siècle, avant l'invasion normande, s'était-il formé une digue linguistique normanno-picarde, entravant la transformation de *ca* en *tche* qui rayonnait du Centre vers le Nord ? On ne peut invoquer l'existence d'aucune frontière géographique naturelle. M. Dauzat (p. 177) hasarde l'hypothèse d'une frontière ethnique, constituée par une forte colonisation franque et saxonne massée au Nord-Ouest. « A l'histoire de vérifier ! » s'écrie-t-il. Mais la philologie historique sait que la colonisation saxonne fut restreinte et seulement côtière. Reste la colonisation franque. Mais celle-ci fut tout aussi forte dans la partie purement wallonne de la Belgique, de Thuin-Nivelles à Bastogne-Malmedy, que dans la partie picarde. Pourquoi les provinces belges de l'Ouest n'ont-elles pas aussi endigué le mouvement ? Elles ont passé à l'étape *tche* et y sont restées. Invoquera-t-on du côté occidental une influence germanique inhibitrice de la palatisation et de l'autre une influence germanique propagatrice ? Bien loin que la cause soit trouvée, l'hypothèse même est insoutenable. Il reste à découvrir des raisons plus intimes et c'est le philologue historien, non le géographe, qui peut les découvrir.

On dit de même que « la Géographie linguistique est en voie de renouveler complètement (p. 178) l'étude des conditions qui ont présidé à la romanisation de l'Europe occidentale ». On lui assigne l'honneur d'avoir découvert un latin païen et un latin chrétien ; et il y a eu plusieurs couches de latin chrétien, différant suivant les lieux et les temps. On s'en doutait ! mais on attend toujours une histoire un peu précise de ces cercles de rayonnement linguistique favorisé par la propagande des idées religieuses. Peut-être les éléments historiques ne sont-ils pas assez nombreux ni assez clairs pour la solution d'une question aussi complexe. Aussi ne songeons-nous guère à incriminer

l'école de ne pas la résoudre. Nous voulons seulement constater qu'elle voit souvent les mêmes problèmes que les romanistes antérieurs, qu'elle s'attribue l'honneur de les avoir seule posés, l'honneur de renouveler complètement chaque sujet d'étude historique, mais que les solutions demeurent lointaines... C'est qu'on n'improvise pas ; c'est qu'il y a là du travail pour plusieurs groupements à tendances favorites diverses et pendant plusieurs générations ; c'est que, si l'école nous a dotés d'un atlas phonétique, il nous faut en sus une collection de cartulaires, de dictionnaires toponymiques, d'histoires locales à la fois religieuses, sociales, économiques, juridiques, etc., de grammaires et de glossaires, de textes littéraires et de textes relatifs à la vie pratique ; et il nous faut des esprits encyclopédiques capables d'extraire de tous ces matériaux des synthèses de plus en plus vastes. En sommes-nous là ? N'arrive-t-il pas à la Géographie linguistique de vouloir habiter les maisons et les rues des plans d'architecture et de prendre la perspective pour de la profondeur ? En dépit de son génie, elle sera bien forcée d'en passer par les constructeurs, entrepreneurs, maçons, charpentiers et tailleurs de pierres de l'histoire.

VII

Il est temps de se résumer et de conclure.

Notre but est d'assainir une situation équivoque.

Nous avons essayé de préciser le rôle de la Géographie linguistique; mais ce n'est pour nous qu'un moyen. Le but est de libérer les jeunes gens de nos universités d'une admiration et d'une imitation qu'ils pourraient croire obligatoires, de leur montrer qu'ils ne seront pas ridicules, ni arriérés, ni excommuniés, s'ils conçoivent la philologie autrement qu'à base géographique.

Pour atteindre ce but, il faut désormais présenter la Géographie linguistique comme une modalité ou une branche de

la philologie. M. Dauzat lui taille un programme immense, qui est presque celui de la philologie romane et qu'elle ne saurait remplir. Il croit la grandir, et il la tue. C'est plutôt nous qui lui rendons service en la dispensant d'une charge écrasante. Nous lui assurons, à son rang, une perennité. Elle-même, si elle sait estimer les rôles, s'effacera en disant : « Mais je n'ai jamais ambitionné d'absorber la philologie ! C'est un soupçon que vous vous êtes mis en tête. Nous ne voulons exploiter qu'un champ, le champ géographique du langage. Vous êtes un peu ridicules d'avoir imaginé ces prétentions et ces batailles. Comme Fouillée a fait la psychologie des idées-forces, nous avons voulu faire la psychologie des mots-forces, des mots vivant et luttant pour la vie. Que d'autres étudient le langage à d'autres points de vue, nous ne l'avons jamais défendu !... » Pareille déclaration sauverait les amours-propres et clarifierait la situation.

Pour cimenter la paix et l'alliance, la philologie reconnaîtrait ainsi les mérites et les droits de l'ancienne adversaire :

1. « Si la Géographie linguistique n'avait pas apporté quelque nouveauté, elle n'aurait pas réussi à naître ». Nous avons essayé de supputer pour combien comptait cette nouveauté en instruments, en méthodes, à côté des instruments et des méthodes de la classique philologie.

2. « Si elle n'avait pas, au cours de ses vingt ans d'existence, apporté quelque doctrine intéressante et féconde, elle n'aurait pas réussi à s'imposer ». Elle a donc eu sa doctrine, elle a lancé des théories générales, ouvert des débats, proposé des solutions et des hypothèses.

3. Mais nous ajoutons aussi : « Si elle n'avait pas réintroduit peu à peu dans son système de travail quelque chose des idées et des procédés connus avant elle, elle n'aurait pas réussi à durer ».

Elle a donc évolué. Nous avons essayé de caractériser cette évolution. Elle n'a pas poussé jusqu'à l'exercice complet des

méthodes descriptives et historiques ; elle n'a pas eu la sincérité de reconnaître à côté d'elle la haute valeur et la légitimité de ces méthodes. Son programme a toujours dépassé ses forces. Chaque fois qu'elle ajoutait quelque chose à sa bibliographie, ses prétentions scientifiques s'accroissaient plus que ses moyens. Elle a essayé de se créer un empire dialectal, qu'elle a voulu régenter seule.

Que de sujets hors de sa portée !

Déterminer des faits linguistiques, des groupements de faits, tirer les conséquences les plus immédiates de ces états de la vie dialectale, s'évertuer en spéculations plus lointaines et les offrir à d'autres laboratoires de philologie, elle aurait pu le faire. Mais distinguer avec ses moyens restreints les courants ethniques, sociaux, commerciaux, qui ont favorisé les échanges linguistiques, noter les déplacements de frontières politiques et religieuses qui ont activé ou entravé les relations et par conséquent l'endosmose des parlers, déterminer le degré d'usage ou de popularité des mots dans leur vie antérieure, distinguer les centres de rayonnement et d'influence, ce sont des problèmes historiques hors de la portée de l'atlas, insolubles avec une documentation volontairement restreinte. Ce ne sont pas non plus les marges de l'atlas qui fourniraient l'apport celtique, germanique et même basque si utile pour la datation des phénomènes, pour la recherche étymologique ou la reconnaissance de certains mots disparus du domaine roman. Le programme esquisonné par M. Dauzat comme étant celui de l'école enserre toute la vie du langage ; mais il est certain que la contemplation des atlas ne pouvait révéler qu'une minime portion de ces mystères, même à un esprit divinateur.

Répétons-le devant nos futurs romanistes : pour exécuter pareil programme sans se contenter de jongler avec des hypothèses, sans rester dans des généralités jamais démontrées, il faut que la science possède des faits par millions, d'humbles faits rassemblés en des encyclopédies abordables, et il faut

des travailleurs pour les rassembler. Il ne suffit pas d'ouvrir un Du Cange, un Körting, un Godefroy, un Lacurne, un Littré pour se créer une documentation rapide sur le passé ; il s'agit d'explorer le fond de l'histoire. Est-ce dérision ou inconscience d'appeler géologie du langage les menues conséquences que l'on peut tirer de la carte pour retracer un état antérieur ? Le Du Cange augmenté et suraugmenté de l'édition Henschel est une mine sans doute, — une mine qui n'est pas éclairée à l'électricité ! — mais le devoir de la philologie est d'exploiter tous les historiens qui ont étudié ou qui étudient les siècles passés sous le rapport des échanges sociaux et politiques, des grandes voies commerciales, des institutions, des mœurs, des religions, du droit coutumier, des métiers et industries, de la vie agricole, des monnaies, du vêtement, des fêtes, de la littérature populaire et savante, des pèlerinages, croisades, guerres privées, voyages ; il faut que la philologie ait dépouillé les archives, les chartes et ordonnances, les procès et testaments, les registres aux tailles, les cueilloirs et rentiers, les inventaires et actes de vente, publié les chroniques, les pouillers, les registres aux fiefs, dressé les cartulaires des seigneuries et abbayes ; il faut qu'elle ait extrait toute la matière linguistique utile des mémoires innombrables contenus dans les publications régionales des sociétés d'histoire et d'archéologie, qu'elle possède la collection complète des dictionnaires toponymiques des départements. Nous oublions sans doute, dans cette rapide nomenclature, bien des recueils et des *corpus* à faire et bien des points de vue à envisager ; mais on peut réparer les omissions en généralisant ainsi : avant de présenter l'évolution des phénomènes, il faut les connaître, les connaître aussi profondément qu'il est humainement possible par tout ce qui subsiste du passé. C'est à les connaître que s'appliquait sage-ment la philologie avant l'irruption de la philologie géographique.

Cette irruption fut un essai de synthèse prématuré. On

croyait avoir acquis assez de faits pour conclure sur la vie du langage. Loin de nous la pensée de réprimer les essais de synthèse, même prématurés. Il y a des gens pressés à qui la science semble dormir quand elle reste penchée sur des travaux d'analyse. Tous les vingt ou trente ans, il est bon que des esprits impatients risquent de présenter la quintessence des faits nouvellement acquis et orientent les efforts dans de nouvelles directions. Accordons tout cela, mais à une condition.

La condition est que la réaction soit aussi tolérée.

Par réaction, il est bon que les travailleurs futurs soient aussi avertis que, après le feu d'artifice, il reste beaucoup d'humbles travaux préparatoires à exécuter. Au lieu d'en dégoûter la jeunesse, il faut les lui faire aimer. Au lieu de l'en détourner par principe, la tactique doit être de les lui faire exécuter avec plus de science, avec la moindre déperdition de forces et de bonnes volontés, en essayant de gagner du temps et en imprimant à ces travaux une certaine unité. Répétons donc sans nous lasser que, contrairement aux affirmations de la Géographie linguistique, l'ère des monographies locales n'est pas close ; il y a encore pénurie d'études descriptives, et il est permis de les conseiller à des esprits modestes, à qui répugnent les excursions aventureuses à travers des éléments mal connus et des hypothèses mal assises ; il y a encore des études étymologiques ou évolutives à faire en dehors de toute prétention à raconter les voyages des mots, leurs collisions et régressions. On peut expliquer que *blarel-blaireau* vient du flamand *blas* sans s'acharner à démontrer, contre toute vraisemblance, que *blarel* est un mot fabriqué dans le Centre qui a remonté vers le Nord.

Mais faisons le dernier pas. Nous n'essayons point de libérer les jeunes travailleurs du joug de la philologie géographique pour les jeter malgré eux sous le patronage de la philologie historique. Si nous concevons l'ensemble des savants comme formant une société intellectuelle idéale, société de recherches

à la poursuite du progrès scientifique, nous admettons que les plus autorisés, présidents sans mandat impératif, aient le souci de faire régner une certaine unité de vues et une continuité d'efforts. Mais puisque, dans cette entente générale, il y a des divergences de doctrines, il faut, du côté des jeunes recrues, que l'adhésion soit libre, qu'on ait le droit de choisir une doctrine, un maître, ou plusieurs, ou personne, de délimiter son champ et son point de vue.

Si donc, futurs philologues, vous approuvez le programme de dialectologie tel que la philologie classique le conçoit, c'est vers elle que vous irez. Si le mode de recherches instauré par la Géographie linguistique vous sourit davantage, il faut que vous soyez libres d'y adhérer. Si vous estimez qu'il n'y a pas incompatibilité entre les deux méthodes, qu'il faut en user tour à tour, qu'il est oiseux même de se demander au milieu d'une étude si on fait de la philologie historique ou de la philologie géographique, vous ferez, selon mes vœux, rentrer en fait la Géographie linguistique dans la philologie tout court. Mais il faut aussi enfin, pour que vous aimiez votre travail, que vous ayez la liberté de travailler sans cette crainte lancinante de ne pas être conforme à une norme, sans redouter la critique de quelque pontife si vous publiez votre œuvre. On peut travailler, en effet, avec un autre but que le but unique d'un apport scientifique à tel compartiment. N'est-il pas légitime d'abord que le jeune disciple songe à son développement général ? Développer en soi l'esprit scientifique, en saine philosophie, se former réellement pour les tâches futures, c'est un peu plus important que de grossoyer quelque besogne de compilation selon un modèle indiqué et rentrant dans un cadre qui attend. L'utilité d'une étude ne peut se mesurer uniquement à son utilité immédiate en quelque sorte réglée d'avance par des pontifes de la science philologique. Ces vagues généralités auraient besoin d'être éclairées par des exemples, mais je n'ai qu'un exemple personnel. Comme il ne me présente pas en

belle posture, je puis le rappeler en toute humilité. J'ai eu l'occasion d'avouer ailleurs que j'avais pu traverser d'un bout à l'autre les classes de latin et de grec, à l'athénée, de 1873 à 1879, à l'université de 1879 à 1884, sans comprendre de façon réellement scientifique l'origine des suffixes et désinences personnelles ou casuelles en aucune langue, sans me douter qu'il y avait des contractions ailleurs que dans les noms et les verbes dits contractes du grec et en considérant les contractions comme une particularité mystérieuse de cette langue. C'est l'étude de mes patois qui m'a dessillé les yeux. Ces études n'ont rien donné à la philologie, ou pas grand-chose, mais elles m'ont rendu de grands services, et si j'ai pu introduire dès lors dans mon enseignement du latin, du grec, du français, pendant mes trente années de rhétorique, un peu de vérité, c'est à l'humble étude des patois que mes élèves et moi en sommes redevables. Il y a donc moyen de servir la philologie de bien des façons non cataloguées. N'est-il pas vrai que les phénomènes linguistiques seront toujours mieux compris si on les saisit sur le vif dans des langues familières et actuelles que dans des langues mortes ? Ils seront aussi mieux goûtés, ils seront de nature à faire aimer la philologie, et cet élément passionnel n'est pas à dédaigner.

Enfin, admettons que les pontifes aient quelque raison de considérer leur département linguistique comme un fief à bien administrer et de régler la tâche des serfs qui consentent à travailler sous leurs ordres : qu'est-ce qui, dans l'examen ainsi organisé des langues et dialectes, sera peine utile ou peine perdue ? Sera-t-on disqualifié pour avoir fait du patois le but et non le moyen ? pour avoir mis son plaisir à le regarder vivre et évoluer ? ou pour avoir assigné à son étude quelque but de folklore et d'histoire ? ou simplement pour avoir voulu éprouver la solidité des lois sur un langage qui parle davantage au cœur ? Supposez que le coupable ait fait le travail très scientifiquement, avec toute la compétence désirable,

et que cet amour du langage de son enfance ne lui ait conféré aucune étroitesse d'esprit. Il publie son travail. Le critique qui détiendra l'autorité pourra faire le silence autour de son œuvre, ou la présenter comme une banale manifestation régionaliste sans répercussion sur les connaissances d'ensemble ; mais l'étroitesse d'esprit sera de son côté.

Pour nous, nous considérons comme un gain même la publication d'un almanach wallon. Puisque tout homme ne peut embrasser toute la science, qu'il lui soit loisible de se choisir lui-même son petit champ. Les faits qu'il aura réunis, quels qu'ils soient, formeront un groupe, dont l'apport facilitera des recherches plus étendues. On ne doit demander que l'exactitude dans les faits et la compétence nécessaire pour assurer cette exactitude. Telle est bien, je suppose, l'opinion des savants libres de préjugés, exempts de sentiments tyranniques, qui, mieux placés au centre de la science, dominent de haut la matière.

Debout donc, jeunes gens ! Ne cherchez pas à vous enregistrer dans une école. Ne voyez-vous pas que M. Dauzat, en dressant le bilan et le programme, fait rentrer la Géographie linguistique dans le courant de la philologie libre et multi-forme ? Profitez des progrès que l'école géographique nous a fournis, profitez des orientations nouvelles qu'elle a montrées, des élans qu'elle a imprimés à certains problèmes, des précisions qu'elle a données sur certains autres ! Soyez-lui reconnaissants, comme à tous vos initiateurs, de ce qu'ils ont fait, même de ce qu'ils ont voulu faire, même des hypothèses aventureuses, puisque la science n'avance que par approximations successives ; et puis, suivez votre chemin, vos goûts, vos désirs ; délimitez votre aire de recherches dans le temps et dans l'espace suivant vos forces et vos loisirs ; soyez romanisants et dialectologues tout court, sans remords ni souci. Vous serez toujours de votre temps, car il n'y a pas moyen de sortir de son temps, sinon par l'ignorance ; vous serez toujours assez à la mode

sans casser les vitres ; et songez que la meilleure reconnaissance que vous puissiez avoir pour vos devanciers consiste à connaître leurs travaux et à continuer leur œuvre.

J. FELLER

Notes d'etymologie wallonne

par JEAN HAUST

Abréviations : G. = Grandgagnage. — BSW. = *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*. — *Etyms.* = J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises* (Liège, 1923).

rouchi brèle, w. de Seraing breune

Au nord du Hainaut, à Papignies, on a signalé *brèle*, s. f., « talus d'un chemin encaissé, bord escarpé d'un fossé, berge »⁽¹⁾, qui se dit également à Flobecq, Ath, Bassilly (*ène brèle dè fossé* : un talus de fossé) et à Ellezelles, où l'on prononce *breule*, *brèle*. Malgré l'altération de la consonne finale, je tiens pour assuré que ce mot dialectal est au fond identique au fr. *berme*, terme d'art militaire, lequel vient, comme on sait, du bas allemand *berme* « revêtement gazonné d'une digue », néerl. *berm*, all. *bräme*, au sens général de « bord »⁽²⁾.

Le même mot germanique se retrouve dans le parler des houilleurs de Seraing-Flémalle, qui appellent *breune*, *bræne*, s. f., le bord du bosseyement, du hayement, du recarrage, etc., c'est-à-dire de toute partie à enlever ou enlevée : *li breune dè bossèyemint èst mâle*, *èle a m'nou djuds*, « le bord du bosseyement est mauvais, il s'est éboulé » ; *al breune dèl hiyeure*, « à la ligne

(1) *Bull. Soc. litt. wall.*, t. 49, p. 156.

(2) Meyer-Lübke, *Rom. Etym. Wört.*, n° 1045. Les dialectes flamands ont *barm*, *berm* (Schuermans, De Bo).

limitant dans le toit la cassure suivant laquelle l'écoulement s'est produit ». Ce terme inédit présente aussi une altération de la finale : *berme* a donné *brème*, *brène*, *breune*. Il est vraisemblable que le mot rouchi a passé par la même étape avant d'aboutir à *brèle*, *breule*.

w. c'est tot d'on ou d'onk

Locution aujourd'hui désuète à Liège, mais très usitée au Nord et à l'Est. La façon de l'écrire varie autant que les définitions qu'on en donne. On la rencontre pour la première fois dans un dialogue d'avant 1650 (BSW, t. 11, p. 253) :

Mour si ti vou se my to donc.
Gy ny reu nen ine pihéé lon (¹).

L'éditeur glose ainsi l'expression soulignée : « Le sens nous paraît devoir être : *c'est mî* (= mieux !), *ci sèreût tot don* ; ou peut-être : *c'est por mi tot don*, c'est à moi tout un » (p. 254).

Elle se présente encore dans une comédie de 1757, *Li fièsse di Hoûte-s'i-ploût*, I, sc. 2 :

Qui Djâspèr tchante ou qu'i n' tchante nin,
c'est tot d'onk, çoula ni v' fait rin (²).

Parmi nos lexicographes, voici ceux qui la mentionnent :

REMACLE (Liège, 1823 et 1839-43) et LOBET (Verviers, 1854), v^o *todon* : « *c'est todon*, c'est tant mieux, c'est bien fait pour lui, j'en suis ravi ; je n'en suis pas fâché ».

HUBERT (Liège, 1853 et 1868), v^o *to don* : « tout un, tout de même, c'est égal, peu importe ; — tant mieux ».

(¹) C'est-à-dire : *Moûr si ti vous : c'est mi tot d'on ! dji n'ireû nin ine pihéye lon*. « Meurs si tu veux : ce m'est tout un ! (pour l'empêcher) je ne ferai pas un pas ».

(²) « Que Gaspard chante ou non, c'est tout un, cela ne vous fait rien ». Les premières éditions portent *c'est tot donk*. Bailleux écrit *d'onk* dans son édition du *Théâtre liégeois*, 1854, p. 67.

FORIR (ib., 1866-74), v° *onk* : « *c'est to d'onk ou d'on*, c'est tout un, c'est la même chose, c'est indifférent ».

GRANDGAGNAGE, v° *tot* : « *c'est tot don*, c'est tant mieux ».

VILLERS (Malmedy, 1793) : « *c'est tot d'onk*, c'est tout un, il n'a pas à s'en plaindre, il doit se l'imputer ; — je le permets, vous le pouvez ».

J. BASTIN (*Voc. de Faymonville*, BSW 50, p. 581), v° *ôk* : « *c'est tot d'ôk*, c'est bien fait, je suis content que cela arrive ».

J. FRANCK (*Mots de Dison*, BSW 52, p. 247), v° *don* : « *c'est tot don*, 1. pour permettre quelque chose à un enfant : *c'est tot don, vos polez bin. Dji vou bin, c'est tot don* ; — 2. dans le sens ironique de *dju v's-èl keù bin*, c'est pain bénit, vous l'avez bien mérité ; — 3. (Herve) c'est la même chose, cela revient au même ».

Enfin des chansons de quête le jour des Rois, reproduites dans le t. I de *Wallonia* : 1^o à Malmedy : *on dit qu'i n'y-a one saqwè d' bon. C'est bin tot donk !* (p. 66). L'éditeur trouve l'expression intraduisible ; le sens : « peu importe quoi » est pourtant simple, comme on le voit p. 67, où elle reparaît dans un autre couplet ; — 2^o à Esneux : *d'nez-m' aut' tchwè, c'est tot don* (p. 155). L'éditeur traduit : « Donnez-moi autre chose, c'est tout don » (1).

Laissons de côté les auteurs qui écrivent *todon* en un seul mot. Certains de ceux qui poussent plus loin l'analyse croient reconnaître dans notre mot le substantif *don* (présent) ou peut-être même la conjonction *done*. Les autres écrivent *d'on* ou *d'onk*, en y voyant le pronom indéfini *on*, *onk* (un). Ces derniers ont raison évidemment. Godefroy, v° *un*, donne l'ancien français « *c'est tout un* : il n'importe », et Littré cite plusieurs exemples modernes, notamment : « *Qu'il m'approuve ou me blâme, ce m'est tout un* », c.-à-d. cela m'est égal. De même en allemand : *es ist mir alles Eins, das ist mir ganz Eins* (2). Ce qu'il y a de particulier dans la forme wallonne, c'est la préposition *de*.

(1) P. 201, une chanson analogue de Sprimont porte : *c'est bin tot l' minme*. Il faut évidemment corriger : *c'est bin tot d'on*, ainsi que l'exige la rime.

(2) Dans l'exemple de 1650 (*c'est mi tot don* = ce m'est tout un), la place insolite de *mi* pourrait être due à une influence germanique.

Faut-il admettre un type originel *c'est tout d'un*, ou expliquer notre expression par étymologie populaire, influence du substantif *don* ou de la conjonction *done*? Cette dernière hypothèse paraît la plus plausible.

D'autre part, au point de vue sémantique, l'expression wallonne présente une évolution remarquable.

I. Le sens originel « c'est tout un, c'est égal, c'est la même chose, cela revient au même, peu importe » apparaît clairement, notamment dans les textes de 1650 et de 1757. Parfois la locution équivaut à une formule de permission : *vos polez ramasser dès fruts è m' wêde, c'est tot d'on* (Blegny-Trembleur, Dison) « vous pouvez ramasser des fruits dans ma prairie, c'est tout un (pour moi) = je vous le permets ». Souvent aussi l'expression est négative : *il a volou fé a s' manîre, mains ci n'a nin stu tot d'on* « il a voulu faire à sa manière, mais ce n'a pas été tout un (pour lui) = il l'a payé cher » ; *si vos n' mi houûtez nin, ci n'sérè nin tot d'on* « si vous ne m'écoutez pas, ce ne sera pas tout un (pour vous) = il vous en cuira ».

II. Avec un accent d'ironie, « cela m'est égal, je m'en bats l'œil » a pris le sens de : « c'est bien fait ! tant mieux ! j'en suis ravi ! » *Vos-avez toumé, c'est tot d'on ! dji v's-aveû dit dè n' nin monter la !* « vous êtes tombé, c'est pain bénit ! je vous avais dit de ne pas monter là ! » Ainsi *c'est tot don* est devenu synonyme de *dji v's-èl keû bin*, mais seulement quand il s'agit d'une mésaventure et avec une intonation ironique⁽¹⁾. Pour ma part, c'est presque uniquement dans ce sens que j'ai entendu prononcer notre locution.

anc. liég. **chopilhier**

Ce mot ne se rencontre que dans un acte de 1353, qui ordonne de « faire *chopilhier* et denuweir » une haie pendant sur la voie publique⁽²⁾, c'est-à-dire, d'après le contexte, de la faire tailler.

⁽¹⁾ *Dji v's-èl keû bin* peut signifier : « je me réjouis du bonheur qui vous arrive » ; sur *keûre*, voy. mes *Etym. wall. et franç.*, p. 164.

⁽²⁾ J. Cuvelier, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoit*, p. 471.

A ce propos, l'éditeur invoque l'anc. fr. *chapler* « couper, abattre »⁽¹⁾; mais on ne peut admettre sa proposition. Il faut considérer *chopilhier* comme une forme ancienne du wallon *sopî*: 1. tondre le drap, ébertauder (G., II, 375; BSW 9, 288); 2. tondre les sommités d'une haie, recéper un arbre. Ce second sens, attesté par notre texte, appartient aujourd'hui au composé *r'sopî* et au dérivé *sop'ter*, couper les *sopètes* ou sommités⁽²⁾. Dans le mot de 1353, on notera *ch* pour *s* (devant *o*), ce qui est rare, et le suffixe *-illhier* (= *-yî*), qui s'est normalement réduit à *-i*, comme on peut le voir ci-dessous à l'article *crahê*.

w. clipèdje, rouchi cliper, cliperiau, cripiau, cripiau

Pour expliquer le montois *crepiau*, *cripiau* « souricière », Sigart invoque le gothique *greipan* (all. *greifen*, saisir). C'est aussi l'opinion de Hécart (v° *cripiau*), lequel donne, sans l'expliquer, le synonyme *cliperiau* « sorte d'attrape à souris ». Il me paraît évident que *cripiau* est une altération de *cliperiau*: ce dernier seul figure dans le glossaire de Delmotte (1812; édité en 1917), qui enregistre également le primitif *cliper* « prendre subtilement ». J'ai relevé à Braine-le-Comte *cliper* dans le même sens, ainsi que *clipia* « souricière à trébuchet ». D'autre part, les houilleurs de Liège-Seraing disent d'un madrier dont une partie porte à faux, qu'il fait *clipèdje* ou qu'il est à *clipèdje*. Ils ne connaissent pas le verbe *cliper*, mais nous le rencontrons dans le petit *Vocabulaire des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais* par Bovio, avec cette mention : « se dit d'un bois qui va tomber ».

Tout ce groupe se rattache au néerl. *knip* « trébuchet », *knippen* « prendre au trébuchet ». Comparez le néerl. *knip-*

⁽¹⁾ *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. 30, p. 587.

⁽²⁾ L'origine de ces mots est l'anc. fl. *sop*, moyen all. *zop*, qui répond au haut all. *zopf*, bas all. *top* (et non à l'all. *schopf*, comme pensait Scheler, ap. G., II, 375; voyez Behrens, *Beiträge zur franz. Wortgeschichte*, p. 256).

waag « balance romaine, crochet à peser », all. dialectal *klépwôg* ; d'où, à Faymonville-Waimes, le w. *clipèt*, qui a le même sens (BSW 50, p. 554).

w. liég. **crahê, crahî, craheler**

« Escarbille » se dit *crahê* à Liège et à Verviers, *crahia* à Huy, *craya* à Ciney, Namur, Charleroi, et jusqu'en rouchi (Hécart). G., I, 133, tire le mot liégeois du dialecte allemand d'Aix-la-Chapelle *krei* « scorie de charbon de terre », en considérant l'aspirée *h* comme « purement épenthétique » (¹). D'autre part, chose inattendue, un dictionnaire bas-allemand dérive du wallon *crahê* l'eupenois *krä, kräi* « scorie » (²). On tourne dans un cercle vicieux.

Le suffixe *-ê, -ia* (fr. *-eau*, lat.-*ellum*) indique un diminutif ; mais de quel radical ? A mes yeux, l'aspirée liégeoise est organique et nullement adventice. Elle tombe régulièrement en namurois, et ce fait suffit à déceler une origine germanique (³). Dès lors, je dériverai *crahê* du même primitif que *crahâ* (« corbeau », à Verviers), lequel est formé du suffixe *-â* (fr.-*ard*) et du moyen-haut-allemand *krâhe* « corneille » (all. mod. *krâhe*). Le sens propre de *crahê* serait donc : « petit corbeau, petite corneille » ; d'où, par métaphore (⁴) : « escarbille » (seule signification connue aujourd'hui). — Outre la similitude du radical de *crahâ* et de *crahê*, il faut considérer que l'allemand dialectal

(¹) G., I, 134 ; il est vrai que, p. 343, notre auteur se montre moins affirmatif.

(²) Tonnar et Evers, *Wörterbuch der Eupener Sprache* ; Eupen, 1899.

(³) Comparez *wihot* (Ben-Ahin, Gives) « bardane » = *ouyot* (Namur ; voy. *Etym.*, p.187).

(⁴) Comparez le liég. *bêch* (ou *tiesse*) *di mohon* « bec (ou tête) de moineau », gros grain de houille, sorte de petite *gayète* (mot picard et monnaois, qui signifie proprement petite *gaye*, liég. *djèye*, lat. *gallica* [nux] « noix », d'où le fr. *gaillette*, all. *Nusskohle* ; voy. Behrens, *Beiträge*, p. 359). — Outre le volume, la couleur justifierait la métaphore que nous voyons dans *crahê*.

krei (=krähe) présente les deux acceptions : 1. « corneille », 2. « scorie, escarbille » ; du moins, le sens 1 est attesté à Luxembourg et à Elberfeld, le sens 2 à Aix-la-Chapelle, d'où il aura passé à Eupen.

Quant au verbe liégeois *crahî* (« craqueter, grincer » en parlant des cendres ou des morceaux de charbon, sur lesquels on marche ou qui empêchent le fonctionnement d'une porte, d'un tiroir, etc.), il représente un diminutif en -iller (-ilyî, -elyî, se réduit à -yî, puis à -î), comme dans *consî* (« conseiller »), *travî* (anc. fr. « traveillier »), *cotî* (anc. fr. « cortillier » : cultiver un jardin ; voyez *Etym.*, p. 52), *catî* (anc. fr. « catiller, chateiller » : chatouiller) *agrâwî* (anc. w. « agrawilhier » : agripper); etc.

De ce *crahî* dérive le liég. *craheler* « écraser du charbon sous le pied » (**FORIR**), que Scheler (ap. G., II, 514) a tort de rattacher, ainsi que *crahé*, au fr. *écraser*. Un autre *craheler* (Liège) dérive directement de *crahê* et signifie : « 1. chercher les escarbilles sur le terris du charbonnage ; 2. trier les cendres du foyer, en retirer les menus charbons ».

Quant au verbiétois *crahî* (G., II, 514) « croquer », c'est une forme de liég. *crohî*, anc. fr. *croissir* (G., I, 142), qu'on tire généralement du germ. *krostjan*, bien que M. Ant. Thomas fasse à ce sujet des réserves très justifiées (voyez *Romania*, 1913, p. 400).

rouchi dépoutuer (Tournai)

Sigart, p. 145, donne sans explication le tournaisien *s' dépoutuer* « se démener, se mettre en quatre, s'échiner, s'évertuer ». On y reconnaît sans peine l'anc. fr. *despoester*, *despostuer* « déposséder », que j'ai invoqué dans mes *Etym.*, p. 68, pour expliquer l'ancien namurois *dispatuer* « aliéner (ses biens), dépenser (son argent) », encore vivant, à l'Est du Brabant, dans l'expression *dëspatouwer sès caurts* « distribuer son argent » (à Sté-Marie-Geest, lez Jodoigne). Une autre survivance de ce vieux mot se trouverait donc à Tournai : *s' dépoutuer* se traduira exactement par « se dépenser, s'évertuer, mettre en jeu

toute sa puissance ». — D'après M. Ad. Wattiez, le mot est aujourd'hui inconnu des vieux Tournaisiens.

anc. liégi. **loxhe, lohe**

Terme archaïque de houillerie liégeoise, signifiant « délabrée, obstruée : il se dit d'une areine dont les eaux manquent d'issue ordinaire pour s'écouler : l'areine est *loxhe* » (Brixhe, ap. Grandgagnage, II, 33). Bormans, *Voc. des houilleurs*, définit : « tarie : *ine côpe est toumêye lohe*, sa source est tarie, tombée à sec ; *ine arène est lohe* quand elle est obstruée ». Ecrit *loxhe* dans des textes de 1553, 1583, etc., ce mot figure en plusieurs endroits du *Répertoire* de Brixhe : « L'areine était loxhe, tempestée (= bouleversée), inconnue et invisible » (I, 33) ; « que son areine deviendrait loxhe ou obstruée » (I, 85) ; « que l'arnier n'eut bouchié et détruit son areine en la rendant loxhe entre son œil et le steppement » (I, 92) ; « areine devenue loxhe par suite d'éboulement dans son canal » (ib.). Gobert, *Eaux et fontaines publiques à Liège*, p. 146, cite également un texte de 1585, où il est question d'une areine « abattue et totalement rendue loxhe » (¹).

On a émis pour ce terme des explications diverses et très peu satisfaisantes (²). Pour ma part, *lohe* me paraît signifier proprement « louche » et représenter le latin **lūsca* (l. class. *lūsca*), comme *mūsca* a donné le liégeois *mohe* « mouche » (³).

(¹) Une ruelle de Liège, citée dans plusieurs documents des siècles passés, s'appelait *Loxhe areine*, ce qui, d'après Gobert, *Rues de Liège*, II, 275, doit être simplement traduit par « large areine ». Interprétation que rien ne justifie.

(²) Grandg., II, 33 ; Bormans, *Voc. des houilleurs* ; Gobert, *Eaux*, p. 146. La plupart de ces conjectures sont tirées des langues germaniques : *lochen* (percer, trouver), *loos* (vide), etc.

(³) Au sens propre, « louche » se dit *lus'* (Sourbrodt, Laroche, Crehen), *luskèt* (Liège, Namur, Vielsalm, etc.), *luscár* (St-Hubert, Awenne, Givet, etc.), formes qui attestent une provenance picarde. Le type wallon serait conservé dans notre *loxhe*, pris au sens figuré. On le retrouve dans *louhytre*

L'araine (¹) est le canal souterrain par où s'écoulent les eaux de la mine ; l'ouverture où ce canal débouche au jour s'appelle « œil » (w. *oûy d'arainne*). Que l'eau vienne à tarir ou à dévier entre l'œil et le *steppement* (point d'aboutissement de la galerie de travail), on a pu dire, en continuant la métaphore suggérée par le mot « œil », que l'araine était devenue « louche ». On a pu dire de même qu'elle était « aveuglée » : c'est en effet le sens qu'il faut attribuer au mot *assorbie* dans ce texte du XV^e siècle : « L'oilhe delle heraisne estoit stoppée et assorbie, qui estoit cause de rebroussement des eawes » (²).

w. nam. **mèzaumène**

Grandgagnage, II, 114, définit ce mot namurois sans donner d'explication. Voici son article :

mèzaumène, 1. volonté, désir : *i n'a waude do lès quiter, i li fèyenut bin trop bin sès* ~ « il n'a garde de les quitter, ils vont trop bien au-devant de tous ses désirs » ; 2. particulièrement : désir non avouable : *Djan l'a tchèrdjì di totes sès* ~ « Jean l'a chargé de toutes ses commissions secrètes ».

A Nivelles, *mèzaumènes* ou *mèssaumènes* a particulièrement ce dernier sens de « commissions secrètes » (³) ; à Ste-Marie-Geest (Jodoigne), *mèzámènes* signifie « façons, cajoleries » : *ë faut bé fé dès* ~ *po-z-oyë on pléjë d'lë* « il faut faire bien des cajoleries pour avoir un plaisir de lui » ; à Stave et à Denée, *mèzaumènes*

(s. f., aillère de cheval), à Faymonville, et peut-être dans *bwègne loke* (pour *lohe* ?) « nigaud », à Ovifat. — Jean de Stavelot, p. 372, écrit *loxar ne longne* ; l'éditeur Rorinet n'a pas compris *loxar*, qu'il faut lire *loscar* ou, peut-être, *loxhar* (« douche ») ; voy. God., *loschart*.

(¹) C'est ainsi, je pense, qu'il faut écrire ce mot ; voyez mes *Etym. wall. et fr.*, p. 15.

(²) C'est-à-dire : « l'œil de l'araine était bouché et aveuglé, ce qui était cause du refoulement des eaux ». Texte cité par Bormans et Body, *Gloss. roman-liégeois*, v^o *assorbi* (BSW 13, p. 197), qui traduisent « diminué, affaibli ». L'expression *asorbir les ious* « aveugler les yeux » se lit dans Ph. Mouskes 20391 ; voyez Tobler, *Altfranz. Wört.*, col. 605.

(³) Communication de M. Alph. Hanon de Louvet.

prend le sens péjoratif de « simagrées, salamalecs, manières affectées », et telle est aussi l'acception que M. Aug. Lurquin assigne à *mèn'zaumènes* dans son excellent *Glossaire de Fosse-lez-Namur* (BSW 52, p. 143) : *ni fioz nin tant dès* ~ « ne faites pas tant d'embarras ».

Une communication de M. l'abbé N. Sylvestre, corroborée par M. Marcel Launay, tous deux originaires de Ferrières (41 kilom. au Sud de Liège), nous donne la clef de cette expression. Dans ce village, on dit à un bavard ennuyeux : *dji n' hou-t'rè nin totes tès mèsses âmèn'* « je n'écouterai pas tous tes râimages ».

Le mot est donc composé de *messe* et de *amen*, et le sens premier apparaît clairement, ainsi que les dégradations qui l'ont successivement altéré. Pour la forme, on notera que l'initiale *mèn'z-* à Fosse est due à l'influence de la syllabe finale ; — que *ss* intervocalique s'est adouci en *z*, comme dans *pazé, pazia* (sentier) : **passellum* ; — enfin que, presque partout, dans ce terme dont on ne comprenait plus la composition, s'est conservé le namurois archaïque *aumèn'*, au lieu de *âmèn'*, qui apparaît aujourd'hui dans « attendre une *âmèn'* », « dire *âmèn'* à tout », etc.

w. ramoûr'ner, anc. liég. commourner

G., II, 276, a les deux articles suivants :

1. **ramoûrener**, *ramorener, ramwèrené* (1. réduire : changer une monnaie ou une mesure en une autre: ~ *l'ârdjint d' Lidje à ci dès Payis-Bas*; 2. absolument : faire l'évaluation de ce que contient une surface, un solide ; *pî ramoûréné* : pied carré, pied cube. En terme de mineur, faire à la surface le calcul des mesures prises dans la fosse). Comparez l'ancien namurois *commourner*.

2. **ramoûrener** (frapper, rosser ; selon Hubert : tancer, réprimander). De *ramoûr* (tumulte) ?

La forme *ramwèr'ner* n'est signalée que par Duvivier (*teûse ramwèr'nêye* « toise cube de six pieds carrés »); à Jupille, M. Jean Lejeune connaît *ramôr'ner* « rosser »; simples variations isolées de

la forme ordinaire *ramoûr'ner*. Le sens technique et sans doute originel, que G. donne en premier lieu (« réduire, évaluer, calculer »), paraît être inusité aujourd'hui, à en juger d'après les notes suivantes recueillies de vive voix : *t'as må planté tès djotes, i n'a nole rôye bin ramoûr'nêye* « tu as mal planté tes choux, les lignes ne sont pas bien parallèles » (Liège : A. Gobiet) ; *on râye lès mâlèses jèbes et on lès ramoûr'nêye* « on arrache les mauvaises herbes et on les arrange en tas » (Angleur : J. Lejeune) ; *vola 'ne bote di foûre qu'a bin stu ramoûr'nêye, nole plokète ni tom'rè foû* « voilà une botte de foin qui a été bien arrangée, aucun brin n'en tombera » (Fontin-Esneux : Fr. Renard) ; *so in-âmèn' di temps, dj'ârè ramoûr'né coula* « en un instant, j'aurai agencé cela tant bien que mal » (ib.) ; *i s'velve bate, mains il a stou on bê còp ramoûr'né* « il voulait se battre, mais il a été vite roulé sous son adversaire » (Villers-St-Gertrude : C. Leclère) ; *i s'a fait ramoûr'ner d'zos 'ne voléye di pîres* « il s'est fait blesser sous un éboulement » (Seraing : J. Sacré) ; *il a stu ramoûr'né* « il a été rossé » (ib.). Enfin, on nous a communiqué par écrit ces deux formes intéressantes : *ramouj'nè* « rosser » (Stave-lez-Namur : Louis Loiseau), *ramousener* « remettre (qqn) à sa place » (Bastogne).

Pour l'étymologie, il faut s'adresser à l'ancien liégeois *mouhon*, dont les textes locaux fournissent les variantes *muson*, *moison*, *muyson*, *muhon* et que Grandgagnage (¹) rapproche de l'ane. fr. *moison* « mesure ». Mais il y a deux *moison* en ancien français : l'un représente le lat. *mensio* (mesure) et ne peut convenir pour le wallon ; l'autre, qui se prononçait *moison* et s'écrivait aussi *muison*, représente le lat. *modiatio* (part de grain que le fermier

(¹) Voyez G., II, 620-1 ; BSW 9, 275 ; et ajoutez ces exemples : « mostrer s'il at le *muson* delle bieste qu'il volra vendre » (1321 : Paw., Lettre des Venaux) ; « draps enthiers de *moison* » (1323 : BSW 9, p. 181) ; « draps de *muyson* » (ib., p. 182) ; « draps del *muson* de ... » (1325 ; ib., pp. 187-190) ; draps blawes et melleies... delle *muhon* de 40 aunes » (1352 : ib., p. 198). — Ne pas confondre avec l'ane. w. *mouhon* « traite d'une vache » (Body, *Agric.*, v^o *moudèie* : BSW 20, p. 125), encore vivant à Faymonville : *moûhon* (BSW 50, p. 580) ; ane. fr. *moison* 2, dans God. ; c'est le lat. *mulatio*.

est obligé de payer à son maître) : il dérive de *modius* (*muid*) et s'est aisément confondu avec le précédent (¹). Ce type modiatio convient parfaitement pour l'anc. liég. *mouhon* (²). De là, **ramouh'ner*, forme liégeoise attestée notamment par *ramouj'nè* à Stave ; puis *ramour'ner*, *ramoûr'ner* (³). Le sens propre est : « ramener, réduire à la mesure normale ou légale » ; puis, en général : « arranger qqch avec méthode et symétrie » ; et enfin, au figuré : « remettre qqn à sa place ; réprimander ; rosser ». Il n'y a donc pas lieu de faire, comme Grandgagnage, deux articles différents.

Il a dû exister un verbe **amoûrener*, qui avait à peu près le sens technique de *ram-* et qui aura disparu devant ce composé, plus énergique. On nous a signalé jadis, à Fontin-Esneux, un verbe *s'amoûr'ner* « s'acheminer péniblement, en parlant par exemple d'un ivrogne qui avance en mesurant la route de ses zigzags » (⁴). Ce terme plaisant n'est peut-être qu'une création individuelle ; il témoigne cependant que, dans ce milieu, on avait conservé plus ou moins conscience de l'existence d'un verbe simple **moûr'ner* (⁵).

Reste l'anc. liég. *commourner*, dont Grandgagnage soupçonnait déjà la parenté avec *ramoûrner*. Le mot nous intéresse d'autant plus que, jusqu'ici, on ne l'a ni expliqué ni même traduit convenablement.

Voici les textes que nous avons pu réunir : « ... doient paier

(¹) A. Thomas, *Mélanges d'étym. fr.*, p. 110. Godefroy confond ces deux mots dans son article *moison* 1.

(²) Comparez lat. *pôtio* > fr. *poison* (breuvage), w. *poûhon* (fontaine d'eau minérale) ; anc. fr. *poison*, *puison*, *puisson*, *puzon* (ces trois derniers en 1404-1450 à Tournai ; voyez Godefroy).

(³) C'est ainsi que le liég. *mah'ner* (litt. « maisonner ») « s'occuper de menus travaux à la maison, vétiller » (*mâh'ner* à Jupille, Seraing, etc.) s'est altéré en *mar'ner* (Liège), qui a le même sens.

(⁴) *Qwand dj' vèya qui l' sôlêye s'amoûr'néve vêrs mi, dji m' hêya so l' costé po l' lèyi passer* (Fr. Renard).

(⁵) Je ne sais s'il faut rapporter ici *mouh'ner*, syn. *nah'ter*, « fureter, chercher en remuant » (Thimister-Clermont : Dr S. Randaxhe).

bonne bleit, bien *comornée* de van et de reige » (1305 : Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de l'Église St-Lambert*, p. 63) ; « dyez muys de spealte bone et payauble et bien *commournee* de vos instrumens » (1373 : Cuvelier, *Cartul. de l'abbaye du Val-Benoit*, p. 583) ; « cescun an parmy chinquante unk fais de foere de payement bien *coumurneit* de forches et de resteauls feneir de temps et de saison, en bonne foid sens fraude et sens malengien » (1394 : ibid., p. 712 ; lire *feneit* et mettre une virgule avant ce mot) ; « pour le dit four aidier feneir et *commourneir*, puis le mettre en grans gocheauz » (Charte de 1403 ; texte cité par L. Jeunehomme, *Flémalle-Haute*, p. 29) ; « Juppleu releve 80 muids spelte mesure de Namur bonne, loyale et payable, bien *commournée* de van, de rege et de flayel » (1474 : Cour féod., 49, 247 ; aux Archives de l'Etat, à Liège) ; « lesqueilx stiers li esquevins de Liege doyent justifier de pure regon bien *commourneit* » (Raikem et Polain, *Coutumes du pays de Liège*, I, 308) ; « toutes les mesures deseurdit sont provées et paeléez par bleis de regon bien *commournée* » (1426 ; cité par Jean de Stavelot, *Chron.*, p. 213, éd. Borgnet ; variante : « sont provées par bleis et rogon bien *comourneez* ») (¹) ; « Item les peaceliers et ouveries de parchemiens, vealins et tous autres cuyrs ..., doient bien iceulx assaisonner et *commourneir*, tellement qu'ils soient bien passeis ainsy que estre doient de sel d'alun, de farinne de gal, coperouze, brusy et bien seeweis » (1534 : Echevins de Liège, reg. 128, fo 248 v°) (²).

Le sens exact me paraît résulter de ces textes et de l'explication que nous avons donnée de *ramoûr'ner*. *Commourner* une denrée soumise à redevance (*modiatio*), c'est la rendre conforme à la mesure légale et propre à fournir une redevance loyale, la rendre

(¹) Au glossaire, p. 612, Borguet explique ces mots par : « mesures de blé de méteil bien pleines ». Godefroy donne cet exemple seul et sans traduction.

(²) Collationné aux Archives de l'État, à Liège. G., II, 568, cite — sans explication — cet exemple unique, d'après les *Chartes des Métiers*, II, 336, où le texte est rajeuni.

livrable en la travaillant de tous les instruments nécessaires avant de la faire passer à la mesure (¹). Cinq de nos textes concernent le blé, deux autres le foin ; dans le dernier, où il s'agit de parchemin, de vélin et de cuir, notre terme signifie apprêter et dûment travailler la matière, de façon à fournir une marchandise bonne et loyale. Le mot n'a pas survécu au régime des prestations en nature.

w. liégi. **waswârdér**

Grandgagnage, II, 483, enregistre *was'wârdér*, *waswâdder*, dans Remacle *wasfaurdé*, *wasfaudré* « fumer, saurer, boucaner (la viande) » ; d'où *waswâde*, *wasfâde* « lieu où l'on fume la viande ». Ces termes archaïques ne se rencontrent qu'à Liège et dans la région du Nord et de l'Est. A Stavelot *waswârdé*, à Fléron *waswârdé*, à Trembleur *wastârdé*, se dit surtout du jambon « fumé » dans la cheminée, à l'ancienne mode ardennaise (²). Il paraît qu'à Villers-l'Evêque, à 12 kilomètres N.-O. de Liège, *lèyi wascâder l'bourwêye* signifie « laisser la crasse pénétrer dans le linge mal lavé ».

Grandgagnage se demande si l'ancien flamand *vast waerden* « garder solidement » n'est pas à la base de l'expression liégeoise ; mais cette proposition n'a pas eu d'écho. Un texte liégeois de 1353 (³), où l'on parle de « viande salée *al maniere de Westfale* », suggère une conjecture beaucoup plus plausible. L'all. *Westfale*, moyen h. all. *Westevâl* « Westphalien », aurait donné le dérivé **wèsfâler*, **wasfârlér* (⁴) « traiter (la viande) à la

(¹) Une charte latine confirme cette interprétation : « XXVI st. spelte bone et solubilis ac bene triturata et excusse flagello et vanno ad mensuram [= pour aller à la mesure] (1295 : Cart. S^{te}-Croix, 165 v°).

(²) Le mot doit être ancien, bien qu'en le trouve signalé pour la première fois en 1787 (Cambresier, v^o *waswâdé*) ; — *deûs' treûs diâles waswârdés*, en 1800 (B. et D., *Choix*, p. 174).

(³) *Liber secundus chartarum ecclesiae Leodiensis*, p. 132 (texte cité dans *Leodium*, II, p. 140).

(⁴) L'épenthèse de *r* devant *l* est assez commune : *hârlér* (Fexhe-le-Haut-

mode westphalienne » ; d'où *waswārder* sous l'influence de *wārder* « garder ». De par sa situation géographique et politique, l'ancien pays de Liège s'est trouvé naturellement en relations suivies avec la Westphalie, dont le nom paraît souvent dans nos archives. On relève, par exemple, pour désigner ce pays : *Wastefale* en 1324, *Wastefal* en 1342, *Wasfaut* (lire *-aul* ?) en 1452, *Wesfaule* en 1475 (¹). Pour établir solidement l'origine de *waswārder*, il faudrait évidemment d'autres textes confirmant celui de 1353. J'attire là-dessus l'attention de nos archivistes.

rouchi **wonkî, oncreûs**

J'ai entendu à Ellezelles (au nord du Hainaut, entre Lessines et Renaix) le verbe *wonkî* « avoir envie de vomir ». Ce terme nédit vient évidemment du latin **vomicare* (vomir), qu'on, ipeut en toute sûreté, au témoignage de M. Ant. Thomas (²) inscrire dans le vocabulaire du latin vulgaire de la Gaule. Il n'est pas sans intérêt de constater que ce type **vomicare* a pénétré et subsiste encore jusqu'à l'extrême frontière linguistique du Nord (³).

Le Hainaut connaît de plus un adjectif *oncreûs* « douceâtre, gras, fade et nauséabond » (Mons : Delmotte, Sigart ; Farceniennes : Jos. Kaisin), en parlant d'un aliment qui soulève le cœur. G., II 173, se demande si ce n'est pas une corruption du fr. *onctueux* ; mais on y verra simplement un type **wonkereûs*, dérivé de *wonkî* et amputé de son initiale (⁴). Pour la formation,

Clocher) « sécher », en parlant de la terre ; *èskèrlète* (FORIR) « squelette » ; *rafûrlér* (Namur) « affubler » ; *hourlot* (Chevron) = liég. *houlot* « dernier né » ; etc.

(¹) *Bull. de l'Inst. archéol. liég.*, t. 23 (1892), pp. 118 et 164.

(²) *Mélanges d'étym. fr.*, p. 167. M. Thomas explique par là le bas manceau *vonger* « vomir avec effort ». Meyer-Lübke, n° 9451, cite d'autres représentants italiens du même type bas-latin.

(³) Comparez **fumicare* > *funkî* (à Ellezelles) « exhaler de la fumée », et, pour le traitement du *v* latin, voyez *Etym.*, p. 285.

(⁴) Comparez dans le *Vocab. de Frameries* par L. Dufrane, *waufe* (gaufre) à côté de *auflette*, *auflî* (gaufrette, gaufrier).

comparez *sclatreūs* (G., II 348) « qui éclate facilement, susceptible » ; *spaw'treūs* (nam. : G., II 383 ; ard. : Villers-Ste-Gertrude) « ombrageux, peureux ».

rouchi soukî « flairer »

Le rouchi *soukî* (Ellezelles, Frameries) ou *soukier* (Mons) signifie « flairer » et se dit surtout du chien qui cherche. De là, les dérivés et synonymes *souk'ter* (Mons : Sigart), *souk'tèy* (« flairer ; supputer en flairant ou en soupesant » ; Frameries : L. Dufrane), *souk'ler l'odeur du séyu* (« humer l'odeur du sureau » ; Frameries : O. Ghilain), *suk'ner* (Viesville : O. Pecqueur).

Quant à l'étymologie, Sigart, à propos de l'impératif *souk* « cherche », qui ne se dit qu'aux chiens, invoque l'all. *suchen* « chercher ». De son côté, M. Kervyn de Lettenhove, rencontrant le verbe inédit *souquier* dans les poésies de Gilles li Muisis (¹) et se fondant sans doute sur le néerl. *zoeken*, propose la traduction « chercher » (²). Tel n'est pas l'avis de Scheler, qui traduit ce mot par « soupçonner » et qui voit dans *souquier* la forme picarde de l'anc. fr. *soschier*, *suschier*, *souchier*, latin *suspicare* (³). Cette dernière explication me paraît plus sûre ; elle me paraît convenir également pour le moderne *soukî*, lequel n'a guère survécu qu'en parlant du chien en quête. Dans *soukî*, on trouvera peut-être singulière la chute de *s* étymologique devant consonne, alors qu'à Ellezelles **nasicare* donne *naskî* (« renâcler, flairer ») ; mais **souskî* a pu devenir *soukî* par dissimilation.

Jean HAUST

(¹) Né à Tournai en 1272 ; y décédé en 1353.

(²) Edition des *Poésies*, t. II, p. 352 (Louvain, 1882).

(³) Scheler, *Etude lexicologique sur les poésies de G. le Muisit* (Bruxelles, 1884). Le passage en question : « Li malvais sur le boin onques nul bien ne souke » signifierait donc que jamais le mauvais ne soupçonne aucun bien chez le bon.

LIVRES ET REVUES

J. WASLET, **Vocabulaire wallon-français (dialecte givétois)**; in-8° de 320 pages. Sedan, E. Laroche, 1923. — Cet ouvrage, qui a paru dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* depuis 1911 et dont la guerre a entravé la publication, vient enfin d'être terminé. L'auteur, professeur honoraire du lycée de Laon et membre correspondant de notre Société, mérite toutes nos félicitations pour cet excellent recueil qui atteste, comme nous le disions d'après les premières livraisons, de longues et patientes recherches. Le vocabulaire comprend près de 7000 mots avec 2500 exemples ; il est précédé d'une description du dialecte givétois et suivi d'une étude sur la conjugaison. Le dialectologue trouvera à chaque page des observations intéressantes, notamment dans l'Introduction ; il regrettera cependant que l'auteur ne donne pas une carte topographique de la région explorée, avec quelques notions d'histoire et de toponymie. La graphie adoptée ne diffère guère de la nôtre et l'exposé phonétique suffit pour reconnaître la prononciation exacte des mots ; mais cet exposé est purement empirique ; l'auteur s'abstient de toute explication historique. Il y aurait avantage pourtant à dire que le suffixe *-a* (p. 12) répond au français *-ail* ; à distinguer (p. 13) le suffixe *-inne* (=fr. *-aine*) de *-inne* (=fr. *-ente*) ; à ne pas ranger (p. 307) parmi les verbes en *-è* (= fr. *-er*) des verbes comme *couviè*, *couvrir*, *douviè*, *ouvrir* (= liégeois *coviér'*, *doviér'*), qui représentent les participes *couvert*, *ouvert* employés comme infinitifs. Dans le lexique, on trouvera aussi que l'auteur multiplie sans raison les articles : il distingue, par exemple, *abèrè*, s. m., « *hurluberlu* », de *abèrè*, adj., « *brusque et inconsidéré* » ; *abiye*, adj., et *abiye*, adverbe ; *baukia*, « *lien circulaire...* » et *baukia*, « *anneau...* », *calè*, « *caler* » et *calè*, « *instruit* », etc. Distinction nécessaire,

mais qui devrait se faire dans un même article, indiquant avec précision la polysémie d'un même mot. Les inadvertances sont rares. Un premier article *cayèt*, « cahier...; affaire... » est suivi d'un autre *cayèts*, « menstrues ». Il faudrait distinguer ici entre *cayè*, « cahier » et *cayèt*, « affaire ; au pl., menstrues ». Les définitions sont en général faites avec beaucoup de soin, bien que parfois un seul mot puisse remplacer une description détaillée ; ainsi *bouflètes* = « oreillons », *cabotia* = « paneton » ; à l'article « *bwèstia*, mesure de deux litres », on lirait avec profit : « littéralement fr. *boisseau* ». — A part de légères critiques de ce genre, nous devons savoir gré à M. Waslet de nous avoir dotés d'un précieux instrument de travail et d'avoir sauvé de l'oubli une foule de mots curieux qui disparaîtront bientôt. Son *Vocabulaire* complète celui de Pirsoul et nous fait connaître les parlers de la région givétoise, lesquels se rattachent intimement au dialecte namurois.

Un bulletin *Folklore Eupen-Malmedy-St-Vith* paraît depuis juin 1922 à Malmedy (rue de la Vannerie, 433). Dans les quatre premiers fascicules, M. l'abbé J. Bastin publie une remarquable étude sur les *Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*. — Signalons aussi dans la *Terre wallonne* (Charleroi ; nos de décembre 1922 à avril 1923), des articles de M. F. Danhaive sur les *Coteliers namurois* ; et, dans la *Vie wallonne* (Liège ; nos d'avril à novembre 1923), des articles de M. G. Laport sur les *Carrières de l'Ourthe et de l'Amblève*. — Il est regrettable que les auteurs n'aient point réuni en tirage à part ces diverses monographies, qui intéressent au plus haut point le folklore et les dialectes de notre région.

J. H.

Erratum. — P. 61, au vers 30, lire : *dè rodje, dè blanc, dè djène, dè neûr*, c'est-à-dire « du rouge, du blanc, du jaune, du noir », et corriger dans ce sens la note p. 66.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans les tomes XI (1921-22) et XII (1923)

	Pages
Notre Orthographe	XI 1; XII 1
Archives dialectales :	
<i>Li trèye. Le tressage de la paille dans la vallée du Geer.</i> Étude dialectale, par Henri FRÉNAY et Mathieu FRÉSON (dialecte de Glons), éditée avec traduction et commentaire par Jean HAUST ; 22 illustrations	XI 5
<i>La Maitresse de Dampicourt</i> , vieille chanson du pays de Virton, éditée avec la musique, les variantes et un glossaire, par Jean HAUST ; notes d'Ernest CLOSSON et d'Eugène POLAIN sur la mélodie de cette chanson.	XI 46
<i>Un jeu d'enfants à Pellaines</i> (Hesbaye) : <i>lé blonc coucâ</i> , description en wallon, avec traduction et notes, par Jean BEHEN. . .	XI 58
Quatre pièces de vers en dialecte de Braine-le-Comte , par Camille DULAIT, éditées avec traduction et notes, par Jean HAUST.	XII 38
<i>Pasquelle liégeoise</i> inédite des environs de 1650 <i>sur les jeunes filles</i> , éditée avec notice, transcription et commentaire, par Jean HAUST.	XII 54
Vocabulaire-Questionnaire (12 ^e cahier) : 7 ^e liste AB-; 5 ^e liste AC-; 4 ^e liste AD-; première liste AM- . . .	XII 5
Jules FELLER. L'évolution de la géographie linguistique . XII 73	

Note d'étymologie et de sémantique :

<i>chique de permission.</i>	(Alph. MARÉCHAL)	XI 61
<i>pôreüve valu</i>	(id)	63
<i>sobayi, sabayi, sabay.</i>	(id)	» 64
<i>a çole fin qui.</i>	(id)	» 67
<i>piane-piane.</i>	(id)	» 67
w. <i>bérôdi</i>	(J. HAUST)	» 69
<i>rouchi brèle</i> , w. de Seraing <i>breune</i>	(id)	XII 141
w. <i>c'est tot d'on ou d'onk</i>	(id)	142
anc. liég. <i>chopilhier</i>	(id)	» 144
w. <i>clipège</i> , r. <i>cliper, cliperiau, clipiâ, cripiau.</i>	(id)	» 145
w. liég. <i>crahë, crahi, craheler.</i>	(id)	» 146
<i>rouchi dépoutuer</i> (Tournai)	(id)	» 147
anc. liég. <i>loxhe, lohe</i>	(id)	» 148
w. <i>nam. mëzaumène</i>	(id)	» 149
w. <i>ramour'ner</i> , anc. liég. <i>commourner.</i>	(id)	» 150
w. liég. <i>waswârder</i>	(id)	» 154
<i>rouchi wonki, oncreùs</i>	(id)	» 155
<i>rouchi souki</i> « flairer ».	(id)	» 156
Livres et Revues , par J. FELLER et J. HAUST.	XI 72 ; XII 70,	157
Communications reçues (12 ^e liste)	XI 93	
Table des matières des tomes XI et XII.	XI 96, XII 159	

Nos correspondants sont instamment priés de renvoyer sans retard les questionnaires qu'ils détiendraient encore.

Publications de la Société

- DELAITE, J. *Le verbe wallon* : 4 fr.
- BORMANS et BODY. *Glossaire roman-liégeois* (1^{er} fascicule, le seul paru) : 5 fr.
- MARÉCHAL, A. *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* : 4 fr.
- Projet de Dictionnaire wallon* (1903) : 3 fr.
- Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons*, 2 vol. : 20 fr.
- DOUTREPONT, Aug. *Les Noëls wallons* : 15 fr.
- TERRY et CHAUMONT. *Recueil de crâmignons liégeois* : 30 fr.
- REMOUCHAMPS, Ed., *Tâti l' pèriquî* (éd. populaire) : 6 fr.
- — — (éd. philologique) : 10 fr.
- — — (éd. de luxe) : 20 fr.
- DOUTREPONT, G. *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* : 4 fr.
- FELLER, J. *Essai d'orthographe wallonne* : 5 fr.
- *L'évolution de la géographie linguistique* : 3 fr.
- *Phonétique du gaumais et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumais*, par Ed. LIÉGEOIS (Bull., t. 37) : 10 fr.
- LIÉGEOIS, Ed. *Complément au lexique gaumais* : 3 fr.
- *Nouveau complément au lexique gaumais* : 1 fr. 50.
- GRIGNARD, A. *Phonétique et morphologie de l'Ouest-wallon* : 10 fr.
- DORY et HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* : 3 fr.
- HAUST, J. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* : 3 fr. 50.
- LURQUIN, A. *Glossaire de Fosses-lez-Namur* : 3 fr. 50.
- BASTIN, Joseph. *Vocabulaire de Faymonville* : 3 fr. 50.
- *Morphologie de Faymonville* : 3 fr. 50.
- CARLIER, A. *Glossaire de Marche-lez-Ecauvinnes* : 4 fr.
- FRENAY, FRÉSON et HAUST. *Le Tressage de la paille dans la vallée du Geer*, étude dialectale, avec illustrations : 4 fr.
- MARÉCHAL, P. et L. *La Meunerie au pays de Namur* : 4 fr.
- PONCLET, Ed. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* : 4 fr.
- HALKIN, J. *Le bon métier des vigneronns de la cité de Liège* : 5 fr.
- BORMANS, S. *Le bon métier des tanneurs de la cité de Liège* : 10 fr.
- COLLARD, V. *Vocabulaire du faucheur à Erezée* : 2 fr. 50.
- BODY, Albin. *Vocabulaire des agriculteurs* : 5 fr.
- JACQUEMOTTE et LEJEUNE. *Toponymie de Jupille* : 7 fr. 50.
- LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR. *Toponymie de Beaufays* : 4 fr.

LEJEUNE, J. *Toponymie d'Ayeneux* : 4 fr.

— *Toponymie de Magnée* : 3 fr.

DONY, E. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* : 4 fr.

CARLIER et DONY : *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* : 5 fr.

DORY. *Wallonismes* : 10 fr.

COLSON. *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne de 1856 à 1906* : 10 fr.

Collection complète des Publications de la Société

Annuaire, 30 volumes in-12 : 120 fr.

Bulletin de la Société, 1^{re} série, 13 vol. : 250 fr.

— — — 2^e série, 44 vol. : 440 fr.

Bulletin du Dictionnaire, 12 vol. 48 fr. ; chaque année séparément : 5 fr.

Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : 15 fr.

Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : 3 fr.

Projet de Dictionnaire wallon : 3 fr.

Publications complètes : 879 fr. (frais d'envoi non compris).

Adresser les commandes au secrétaire-adjoint, M. E. Renard (rue Pont-Simonis, 1, Grivegnée) et le montant de la somme au trésorier, M. Ch. Steenebruggen (rue Haute-Wez, 40, Grivegnée; compte chèques postaux n° 102927).

Pour compléter nos collections, nous désirerions racheter les 5 premiers tomes de l'*Annuaire* (1863-69) et les 6 premiers tomes du *Bulletin de la Société* (1858-63).

Nous désirerions aussi le n° 12 de 1908 (16^e année) de la revue *Wallonia*.
